

# Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

6, Rue du Bel-Air, 92 MEUDON

**BUT :**

◆ *Sauvegarder ce qui reste de verdure à Meudon et aux environs* ◆ *Obtenir des Pouvoirs Publics que soient*  
— *protégés les sites situés sur la Commune, son patrimoine historique et son caractère traditionnel.* —

Bulletin n° 12

Novembre 1969

## Assemblée Générale du 7 Juin 1969

M. Huré ouvre la séance à 16 h 30. Elle débute par la lecture des rapports.

### Rapport du groupe de travail "Sauvegarde et Protection" présenté par son Président M. BERGER, Vice-Président du Comité

#### *Protection des Sites*

Dans notre dernier rapport nous vous avons signalé l'arrêté du 20 décembre 1967 qui inscrit à l'Inventaire des Sites Pittoresques les bois de Meudon et toute une partie de Meudon proprement dite (Meudon-la-Forêt non comprise).

Avec ces nouvelles dispositions, on peut dire que la totalité de Meudon proprement dite (toujours Meudon-la-Forêt exclue) se trouve maintenant inscrite à l'Inventaire des Sites Pittoresques, sauf sa corne nord-est, dont les limites (1) peuvent être, pour simplifier, résumées

comme suit : la rue de Paris à partir de la frontière avec Issy-les-Moulineaux, la rue R.-J.-Lanen, l'avenue Lecorbeiller, la rue de la République, la rue Hérault, la rue du Haut-d'Hartelon, la ruelle des Ménageres, la rue Charles-Infroit, la rue du Larris, la rue des Peupliers, la rue des Fossés et la rue de la Belgique jusqu'à la frontière avec Clamart.

A notre connaissance cette inscription entraîne :

— l'obligation de ne pas procéder sur les constructions à des travaux autres que ceux d'entretien normal, sans avoir avisé deux mois (2) auparavant l'Administration Préfectorale (loi du 2 mai 1930). Dans le même ordre d'idées les permis de construire ne peuvent plus être délivrés qu'après

avis de la Commission Départementale des Sites, qui vient d'être instituée dans les Hauts-de-Seine et dont notre Président fait partie;

— certaines interdictions sur la publicité (loi du 12 avril 1943).

M. Roux-Devillas a maintenant établi une liste des constructions de Meudon qui présentent un intérêt historique. La première partie de cette liste a été donnée dans le Bulletin n° 6 d'octobre 1967, la seconde dans le Bulletin n° 10 de mars 1969.

Nous faisons de notre mieux pour sauver le Manoir de Villebon, mais son état de délabrement empire année après année et rend ce sauvetage de plus en plus difficile. Toujours à Villebon, la maison forestière est maintenant condam-

(1) Nous tenons à la disposition de nos adhérents la définition exacte de la limite.

(2) Il a été affirmé que ce délai de deux mois a été depuis porté à quatre mois.

née, mais nous avons toutes raisons d'espérer que les deux cèdres voisins seront respectés par l'autoroute prévue.

Sans attendre l'exécution des travaux dont vous parlera le Groupe « Aménagement et Urbanisme », nous avons essayé d'obtenir une réfection provisoire de l'avenue du Château, mais malgré tous nos efforts nous n'avons abouti à rien.

#### *Eaux et Forêts :*

M. Valette, ingénieur en chef des Eaux et Forêts et du Génie rural, a été appelé à un poste plus élevé. Il a été remplacé par M. Rivill.

Il ressort de nos contacts avec l'Administration des Eaux et Forêts que :

- a) les demandes de permis de construire sur la propriété Hugo (Manoir de Villebon) devront être soumises pour avis à l'Administration des Eaux et Forêts. Cette propriété est en effet une enclave dans la forêt. Cela donne une certaine sécurité... incomplète il est vrai. M. Valette projetait de créer là un centre hippique et des logements pour des gardes forestiers. D'autres projets sont mis en avant maintenant;
- b) nous avons été priés de proposer le dessin non plus seulement d'une fontaine à aménager près de l'étang de Trivaux mais aussi d'un kiosque

d'autobus à l'entrée de Meudon-la-Forêt. C'est M. Jantzen qui a bien voulu se charger du travail;

- c) l'un de nos adhérents s'étant plaint que les cavaliers sortent trop souvent des pistes qui leur sont réservées, le balisage sera amélioré par des panneaux illustrés en matière plastique;
- d) M. Linel, ingénieur des Eaux et Forêts et du Génie rural, est chargé par le Ministère de l'Agriculture de faire de la forêt de Meudon une forêt pilote. Elle a été choisie parce qu'elle est toute proche de grands centres urbains. Les objectifs, qui nous ont été aimablement communiqués, sont les suivants :

— Comme première mission il doit y avoir un aménagement spécial pour promouvoir une politique d'accueil du grand public en vue de l'agrément et du repos des citadins. C'est aux citadins du voisinage qu'on pense surtout, car parmi les visiteurs de la forêt de Meudon 50 % habitent sur place tandis qu'il n'y en a que 10 % sur Fontainebleau et 25 % sur Saint-Germain.

— Il y a déjà des circuits forestiers (routes goudronnées) réservés aux automobilistes, avec parkings aménagés. Les automobilistes ne peuvent circuler que dans ces circuits.

— Il y aura de plus en plus de

circuits pédestres balisés. Il y en a déjà plusieurs.

— Il est prévu des parcs forestiers aménagés, avec bancs, sable pour les enfants, etc... Il y en a déjà un à Bellevue, parc des Bruyères, trois autres sont prévus : un à Meudon-la-Forêt, l'ancien tir aux pigeons, un à Clamart, un à Vélizy-Villacoublay.

— En dehors même des parcs forestiers l'on créera aussi des espaces verts sans arbre avec des pelouses.

— La deuxième mission importante est d'assurer la pérennité de la forêt en maintenant son peuplement. C'est une opération à long terme.

— La régénération se fera par zones de 2 à 3 ha, entourées de clôtures de protection. La flore sera plus variée. On s'efforcera de supprimer les taillis et de les remplacer par de la haute futaie.

— Le tapis vert de la Grande Perspective sera entretenu. On doit y planter 200 tilleuls cette année.

Du fait du choix de notre forêt comme forêt-pilote le rendement financier à attendre d'elle devient pour l'Administration une question secondaire.

Le financement des opérations sera assuré par le Ministère de l'Agriculture, le District de la Région Parisienne et les collectivités locales.

## **Rapport du groupe de travail " Aménagement et Urbanisme "**

présenté par son Président M. JULIEN-LAFERRIÈRE, Vice-Président du Comité

#### *Etablissement du plan d'urbanisme de Meudon :*

A l'Assemblée Générale du 28 septembre dernier, nous vous avons indiqué que le G.E.P. (Groupe d'Etudes et de Programmation) des Hauts-de-Seine et M. le Maire de Meudon avaient donné leur agrément à la nomination, comme urbaniste chargé de l'établissement du schéma directeur d'aménagement de Meudon, de « l'Atelier d'Etudes Coordonnées et d'Architecture » (A.T.E.C.A.).

Nous avons eu plusieurs contacts avec les animateurs de cette équipe, MM. Dorte-londe et Bouzemberg, qui, bien que n'ayant pas encore reçu leurs contrats, se sont mis au travail dès qu'ils ont été agréés.

Nous leur avons fourni un certain nombre de documents pouvant faciliter leur enquête, notamment :

- une notice historique sur la formation de la Ville de Meudon,
- la liste des établissements ou des sites classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ou à celui des sites pittoresques,
- la nomenclature des monuments et sites présentant un intérêt historique et qu'il serait intéressant de conserver (je vous rappelle que cette nomenclature, établie par notre collègue M. Roux-Devillas, a paru dans nos Bulletins n° 6 et 10).

Au cours d'une réunion de notre

Conseil du 28 mars dernier à laquelle assistait M. Bouzemberg, nous lui avons exprimé une première série de vœux qui nous semblaient répondre aux désirs des membres de notre Comité et dont je crois utile de vous donner lecture :

• Le Conseil du Comité de Sauvegarde, interprète de ses 300 adhérents cotisants qui se sont justement groupés pour que certaines valeurs essentielles soient sauvegardées dans le Meudon futur et agissant ainsi au cœur même de sa vocation, demande, avec toute l'insistance possible :

- a) que le Meudon futur ait l'aspect, et notamment le coefficient d'occupation des sols, d'une cité largement résidentielle composée en majeure

partie d'habitations individuelles avec jardins;

b) que soient respectés les derniers décors de l'ancien Meudon, témoins du passé glorieux (listes données dans les Bulletins du Comité n<sup>os</sup> 6 et 10), ensembles pittoresques (place du Val), cèdres particulièrement nobles, etc...;

c) que les rues ne servent pas de garage et que la circulation automobile reste presque uniquement locale, les axes généraux devant passer à l'extérieur, à l'exception de deux liaisons :

— Sèvres-Clamart par le boulevard Verd-de-Saint-Julien, la gare de Meudon - Val Fleury et l'avenue Adolphe-Schneider à Clamart,

— Issy-les-Moulineaux - Sèvres par la route du Bas-Meudon;

d) que la circulation pédestre soit facilitée par le maintien des sentiers subsistant, qui, avec leurs noms pittoresques, concourent à la personnalité de la cité dont la physionomie ancestrale doit être protégée;

e) que la conservation des arbres et des îlots de verdure, déjà en partie compromise, soit assurée aussi complètement que possible, en particulier par une réglementation très stricte des rapports entre les dimensions des terrains et celles des constructions qui seront édifiées sur eux et par l'interdiction de toute destruction des arbres de plus de 30 ans s'intégrant dans le site. Il conviendrait de favoriser les bonnes volontés qui se livreraient à des plantations d'espèces particulièrement seyantes;

f) que l'on veille à l'aspect des constructions même individuelles (rapport entre la hauteur et la longueur des bâtiments, matériaux employés, etc.);

g) que l'ensemble historique et esthétique, presque unique en France, que constitue la Grande Perspective qui va de l'avenue du Château aux côteaux de Meudon-la-Forêt et Clamart soit rénové puis entretenu avec un soin digne de sa valeur;

b) que les centres commerciaux existant actuellement (Meudon-Centre, Bellevue, Meudon-la-Forêt, Val Fleury, Stalingrad, Bas-Meudon) soient maintenus et développés au fur et à mesure des besoins, l'accent étant toutefois mis particulièrement sur ceux de Meudon-Centre, Bellevue et

Meudon-la-Forêt;

i) que le Bas-Meudon soit rétabli en un quartier d'habitations, avec peut-être un collège technique, aussitôt après le départ prévu depuis trente ans de l'Usine Renault.

D'autres vœux seront exprimés en fonction des suggestions des membres de notre Comité.

Nous devons avoir prochainement de nouveaux contacts avec M. Dottelonde lorsqu'il aura soumis au G.E.P. et à la Mairie de Meudon un document de base résumant les données actuelles sur tous les aspects de la cité (population, équipement, patrimoine immobilier, etc...) et des esquisses de ce qu'elles pourraient devenir en 1975 et en 2000. Les urbanistes sont en effet tout disposés à s'entretenir de ce document avec notre Comité.

Quelle que soit l'activité que déploie l'A.T.E.C.A. pour l'accomplissement de sa mission, il ne faut pas compter que le schéma directeur d'aménagement puisse avoir force réglementaire avant près de deux ans, compte tenu des délais nécessaires à son établissement, à l'enquête dont il doit faire l'objet et aux approbations des différents organismes intéressés. Aussi nous a-t-il paru indispensable qu'en attendant le représentant de l'A.T.E.C.A. puisse donner son avis sur les demandes de permis de construire déposées dès maintenant en mairie, de façon que la décision prise à leur sujet soit bien conforme à l'esprit du futur plan d'urbanisme. M. le Maire de Meudon a bien voulu adopter cette manière de voir et c'est ainsi qu'une demande d'accord préalable, déposé récemment et qui avait vivement ému notre Conseil, a pu trouver une solution que nous considérons comme tout à fait satisfaisante.

Il s'agissait d'un groupe d'immeubles à construire à l'angle de la route des Gardes et de la rue du Bel-Air, et dans lequel le promoteur avait prévu un bâtiment de 14 niveaux. Bien que le parti architectural de cet ensemble soit, en lui-même, très séduisant, il nous a semblé qu'un immeuble d'une telle hauteur était difficilement acceptable en bordure de la forêt. M. Dottelonde et M. le Maire de Meudon ont partagé entièrement notre point de vue et, après plusieurs entretiens en commun avec le promoteur et ses architectes, ceux-ci ont remanié leur projet de manière que le bâtiment le plus haut n'ait plus de huit niveaux et,

par conséquent, ne dépasse pas le sommet des arbres situés à proximité.

#### *Suppression du permis de construire*

A propos de construire, je crois devoir vous signaler que leur suppression n'est prévue, par la nouvelle loi, que pour les localités dotées d'un plan d'urbanisme : mais, même pour celles-ci, le permis de construire est maintenu pour les constructions situées dans une zone inscrite à l'inventaire des sites. Par conséquent, en ce qui concerne Meudon, le permis de construire reste obligatoire tant que le plan d'urbanisme n'a pas été établi et n'a pas acquis force réglementaire. Mais, même après, il restera obligatoire pour toute la partie de la commune inscrite à l'inventaire des sites comme vous la indiquée M. Berger.

#### *Aménagement de l'avenue du Château*

Contrairement à ce que nous vous avons laissé espérer à notre dernière Assemblée Générale, vous avez pu constater que les travaux d'aménagement de l'avenue du Château ne sont pas encore commencés.

En effet, le dossier de cet aménagement établi par M. Remondet, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, et remanié par celui-ci à la demande du Conseil des Bâtiments de France, a été déposé à la fin de l'année dernière auprès des services du Ministère des Affaires Culturelles, mais il a fait l'objet de nouvelles critiques de la part de l'Inspecteur général des Bâtiments civils chargé de donner son avis sur ce dossier. Ces critiques visaient d'ailleurs surtout des problèmes d'ordre administratif, tels que la fixation de l'autorité chargée de l'entretien de l'avenue, la nécessité d'obtenir des différentes administrations, telles que E.D.F., Gaz de France, les P. et T., le Service des Eaux, l'assurance que des travaux importants n'étaient pas prévus dans l'avenue, travaux qui auraient risqué de détruire les aménagements réalisés. Ces différentes administrations viennent de donner les assurances nécessaires. D'autre part, M. Remondet propose, dans son rapport, que l'entretien de l'avenue soit assuré par le Service des Bâtiments civils et Palais nationaux.

Le dossier ainsi complété doit être déposé incessamment, et les services du Ministère des Affaires Culturelles que nous avons vus à ce sujet avec notre président, M. Huré, nous ont donné

l'assurance que son instruction serait menée très rapidement.

Je vous rappelle que ce projet comporte le maintien à sa largeur actuelle de la chaussée centrale de l'avenue, l'établissement d'une contre-allée de chaque côté pour la circulation des piétons et la desserte des propriétés riveraines, la création d'un tapis vert sur toute la partie utilisée par les chaussées, le maintien des arbres qui seront taillés en rideau à ciel ouvert du côté des riverains, l'amélioration de l'éclairage, l'établissement d'un réseau d'égout pour collecter les eaux pluviales à différentes hauteurs de l'avenue, la création d'un réseau d'eau pour l'arrosage. Un certain nombre de communications entre la chaussée centrale et les contre-allées sont prévues pour la circulation des véhicules, de même que des entrées de voitures en partant des contre-allées pour les propriétés qui ne peuvent pas être desservies autrement que par l'avenue.

Compte tenu des délais nécessaires à l'approbation du projet, à l'envoi des appels d'offres et à l'établissement des marchés, il ne faut pas espérer que les travaux puissent commencer avant le quatrième trimestre 1969. Les crédits qui avaient été accordés pour les exercices 1968 et 1969 seront reconduits, puisqu'il s'agit de crédits d'équipement. En outre, il a été décidé que l'aménagement de l'ensemble de l'avenue, qui primitivement devait être réalisé en cinq tranches en partant de l'avenue Galliéni, le sera en trois tranches, en partant toujours de cette avenue.

### *Grande Perspective*

L'aménagement de l'avenue du Château représente qu'une partie du programme préconisé par M. l'Inspecteur général Trouvelot dans le rapport qu'il a établi en 1966 et qu'il a exposé à notre Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juillet 1967.

Ce programme intéresse, en outre, la Terrasse, l'Orangerie et ses Jardins, et le prolongement de la perspective jusqu'à la forêt au voisinage de Meudon-la-Forêt.

Les Eaux et Forêts ont commencé, à leurs frais, l'aménagement du « tapis vert » situé à proximité de la forêt, mais il n'est actuellement rien prévu pour le reste de la perspective.

M. Huré, notre Président, accompagné de M. Guillaud, de M. Berger et moi-même, a rendu visite à un membre du

Cabinet du Ministre des Affaires Culturelles. Celui-ci a semblé envisager favorablement la suggestion que nous lui avons faite d'inscrire au VI<sup>e</sup> Plan un crédit pour l'aménagement de la Grande Perspective et d'affecter le domaine de l'Etat compris dans cette perspective au service des Palais nationaux, l'Observatoire ne conservant que le domaine scientifique. L'entretien et la surveillance de la partie publique qui comprendrait l'Orangerie et les Jardins seraient alors assurés par le Ministère des Affaires Culturelles.

Nous espérons que les remaniements ministériels qui risquent de se produire après les élections ne viendront pas contrecarrer ces projets dont nous avons bien l'intention de suivre l'évolution.

### *Problèmes de Meudon-la-Forêt*

Depuis notre dernière Assemblée Générale, au cours de laquelle je vous avais fait part des observations de notre délégué à Meudon-la-Forêt, M. Sabatier, sur l'état désastreux de certains endroits de cet ensemble, un certain nombre d'améliorations ont été réalisées : le chantier d'un immeuble à usage de logements au milieu de Meudon-la-Forêt, abandonné depuis trois ans, vient d'être repris. L'Hôtel des Postes se termine, les voies et les trottoirs s'aménagent, et il ne restera plus au centre de Meudon-la-Forêt que l'aménagement du marché actuel (où il est prévu un bâtiment administratif) et des abords de l'église.

Par contre, rien n'a encore été fait en ce qui concerne les entrées de Meudon-la-Forêt, que ce soit du côté de la RN 187 (route de Sèvres) ou du côté de la RN 306 (route du Pavé-Blanc) par laquelle se fait la liaison entre Meudon et Meudon-la-Forêt.

Du côté de la route de Sèvres, les bâtiments provisoires qui déparent l'entrée de Meudon-la-Forêt pourront être démolis prochainement à la suite de la mise en service du nouvel Hôtel des Postes qui permettra de désaffecter le bureau de poste provisoire et l'aménagement de l'entrée de Meudon-la-Forêt sera fait en même temps que celui du « nœud routier » dont les travaux ont déjà été entrepris pour le raccordement avec la future route à double circulation Sèvres - Petit-Clamart.

La Mairie de Meudon a signalé à celle de Clamart le mauvais état de l'entrée

de Meudon-la-Forêt de ce côté et lui a demandé de l'améliorer.

L'ensemble de Meudon-la-Forêt doit s'étendre sur la « pointe de Trivaux » récemment cédée par l'Etat à la commune de Meudon. Un permis de construire pour un certain nombre de logements a été accordé, le reste du terrain devant être utilisé pour des équipements divers (écoles, stade, terrains de sports avec piscine, marché couvert, etc...) pour lesquels la Mairie a demandé une subvention au Ministère.

### *Avenue Marcellin-Berthelot*

A la suite de travaux entrepris avenue Marcellin-Berthelot au voisinage de l'avenue du Château et consistant dans une réfection et un élargissement de la chaussée entraînant une réduction de la largeur des trottoirs et l'abattage des arbres, notre Président accompagné d'un certain nombre de riverains, est intervenu auprès de M. le Maire de Meudon. Il lui a fait observer que l'élargissement de la chaussée ne semblait pas présenter d'intérêt, l'avenue du Château ne devant pas être considérée comme une voie de grande circulation. A la suite de cette intervention, M. le Maire a accepté de ne pas procéder à la réduction du trottoir du côté droit en partant de l'avenue et de prévoir la replantation d'arbres sur ce trottoir.

Cette plantation a été comprise par les Services Techniques de la Mairie dans leur demande de crédits pour 1969. La Commission des Travaux a donné un avis favorable. La plantation ne pouvant être effectuée qu'à l'automne, il est prévu que les crédits nécessaires seront inscrits au budget additionnel.

### *Entretiens périodiques avec le Directeur des Services Techniques de la Mairie*

J'ai personnellement poursuivi les entretiens mensuels avec M. Dupas, directeur des Services Techniques de la Mairie, dans un but d'information réciproque sur les problèmes intéressant notre Comité. Ces entretiens se déroulent dans une excellente atmosphère de collaboration, et je crois qu'ils sont extrêmement profitables.

## Rapport du groupe de travail " Information et Propagande "

présenté par M. HURÉ Président du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

En l'absence de son président, M. Coup de Fréjac, je vais vous donner lecture de ce rapport.

Au cours de la période dont nous avons à vous rendre compte, l'activité du Groupe de Travail « Information et Propagande » s'est beaucoup ressentie du fait que M. Coup de Fréjac a été très souvent absent de Meudon et continuellement pris par ses devoirs professionnels.

Amis de Meudon pour une autre récréation. Il s'agit cette fois d'un concert de musique de chambre qui, dans le cadre du festival annuel, aura lieu le mercredi 18 juin à 21 heures dans l'Orangerie du Château. Comme il sera donné par l'Orchestre de Chambre de Versailles qui a déjà remporté ici un grand succès ces dernières années, il sera certainement très apprécié des amateurs de musique. Nous convions ceux-ci à venir y assister nombreux.

Toutefois, nous avons pu organiser avec la Société des Amis de Meudon une visite-promenade au parc et au Manoir de Villebon, sous la conduite de M. Roux-Devillas. Cette visite a remporté un très grand succès. Elle a été suivie par 150 personnes qui ont été très vivement intéressées par ce que M. Roux-Devillas leur a montré et par ses commentaires.

D'autre part, nous venons de nous entendre à nouveau avec la Société des

## Rapport financier

présenté par M. de GONNEVILLE, Trésorier du Comité

### I. - BILAN DE L'EXERCICE 1968

Recettes		Dépenses	
Cotisations (392) .....	4.837,00	Bulletins 6, 7, 8 et 9 .....	6.653,09
Publicité .....	1.991,50	Distribution bulletin 6 à Meudon-la-Forêt .....	150,00
Solde créditeur le 1-1-1968 ..	3.658,27	Secrétariat .....	2.101,24
	<u>6.828,50</u>	Frais divers .....	302,25
	10.486,77	Solde créditeur le 31-12-1968	<u>1.280,19</u>
			10.486,77

### II. - SITUATION FINANCIÈRE AU 15-5-1969

Recettes		Dépenses	
Cotisations (134) .....	1.821,00	Bulletin 10 .....	1.120,00
Publicité .....	1.332,00	Secrétariat .....	785,13
Visite du domaine de Ville- bon .....	223,25	Frais divers .....	70,00
	<u>3.376,25</u>		1.975,13
Solde créditeur le 1-1-69 ....	1.280,19	Solde créditeur le 15-5-69 ..	<u>2.681,31</u>
	4.656,44		4.656,44

### III. - COTISATIONS PAYÉES AU 15-5-1969

	1967	1968	1969
Adhérents .....	70	62	38
Actifs .....	247	266	114
Bienfaiteurs .....	19	21	9
	<u>336</u>	<u>349</u>	<u>161</u>

## Rapport de M. HURÉ

### Président du Comité

Mesdames, Messieurs,

Mes premiers mots seront naturellement pour vous remercier d'être venus prendre part à notre IV<sup>e</sup> Assemblée Générale. La présence de chacun d'entre vous est pour nous un encouragement précieux.

Je salue tout particulièrement M. Dobel, maire adjoint de Meudon, M. du Chayla, président de la Fédération des Associations de Sauvegarde et d'Animation de l'Ile-de-France, et M. Bouzemberg. M. Bouzemberg est l'un des chefs de file de l'équipe d'architectes-urbanistes qui a pris en main avec beaucoup de zèle la tâche capitale dont il est chargé pour notre cité. Il a tenu à assister à notre Assemblée Générale pour le cas où l'un des présents aurait quelques questions à lui poser. M. Leduc, notre maire, et M. Boitel, notre préfet, nous ont fait part de leur regret de ne pas être avec nous.

Les rapports qui viennent de vous être lus sont très complets. Je ne reprendrai ici que quelques points particuliers de notre action récente.

L'équipe de M. Dottelonde a entrepris la préparation du plan d'urbanisme que l'administration et la municipalité l'ont chargée d'établir. C'est un gros travail. C'est aussi un travail d'une extrême importance parce que de lui dépendra la physionomie du Meudon futur. Selon ce qu'il sera, le Meudon de demain s'inscrira harmonieusement dans le cadre du Meudon historique et aura le caractère que nous ambitionnons pour lui d'une cité largement résidentielle, composée en majeure partie d'habitations individuelles avec jardins et riche en espaces verts et arbres, ou sera gâché par des constructions nouvelles anarchiques ou sacrilèges. Il n'est que de se rendre dans les jardins de l'Observatoire et de regarder comme la magnifique harmonie de verdure qu'est la Grande Perspective a été endommagée par les étages supérieurs des grands immeubles qui, à Meudon-la-Forêt et à Clamart, percent au-dessus d'elle pour voir quels dégâts peut causer l'absence d'un plan d'urbanisme sage.

Après avoir contribué de son mieux à la nomination de l'architecte-urbaniste

qui est à présent un fait acquis, le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon s'applique à fournir à cet architecte les meilleurs éléments d'information et d'orientation. Il a institué avec lui une collaboration presque permanente qui ne peut que donner de très bons résultats.

Mais à tout prendre au mieux le plan d'urbanisme ne sera impératif que dans deux ans. D'ici là il faut veiller à ce que rien ne soit construit qui soit en opposition avec ce qu'on peut prévoir du plan futur. Nous nous y attachons très soigneusement. Nous venons ainsi, grâce à l'appui complet de M. Leduc et à la compréhension du promoteur, d'éviter ce qui aurait été une erreur grave et irréparable, la construction d'un immeuble de quatorze étages en bordure de la rue du Bel-Air.

D'autre part, à la demande du Centre d'Études Municipales, nous avons exposé, au cours de la réunion qu'il a organisé sur le plan d'urbanisme, les principes qui sont à la base de notre action à cet égard.

Nous nous sommes occupés aussi de la fameuse Grande Perspective à laquelle je faisais allusion il y a un instant et qui est l'un des joyaux de la ceinture de Paris. Elle a souffert depuis bien des années d'une insuffisance chronique d'entretien, en dehors des dégâts causés par les mains des hommes que j'évoquais également tout à l'heure et dont beaucoup malheureusement sont irrémédiables.

Nous avons demandé au Ministère des Affaires Culturelles de la classer en totalité parmi les « Palais Nationaux » — ce qui serait normal puisqu'une partie d'entre elle l'est déjà et qu'elle était autrefois propriété de la Couronne et ce qui réglerait pour l'avenir le problème de son entretien — et d'inscrire au VI<sup>e</sup> Plan sa remise en état complète qui suivrait ainsi celle de l'avenue du Château. Nous avons reçu d'un collaborateur direct du Ministre un accueil encourageant mais qui n'a pas encore été confirmé par écrit.

Le problème de l'avenue du Château elle-même se présente sous un aspect très exceptionnel. D'habitude en France les projets ne font pas défaut, mais c'est l'argent qui manque. Ici les crédits sont dégagés, mais c'est le projet qui est en

panne. Celui qui a été préparé n'a pas été accepté par l'Administration. Il est en train d'être modifié et complété. Nous poussons à la roue de notre mieux. Nous espérons bien que les travaux commenceront dans le dernier trimestre de cette année et qu'ainsi un terme sera enfin mis au véritable scandale que constituent les mauvais traitements infligés à cette avenue du Château qui nous est à juste titre si chère.

J'en viens à l'entrée dans Meudon par la rue Marcel-Allégot en venant de Paris et de Sèvres. A qui arrivait par elle, cette entrée donnait dans les dernières années une première impression bien triste de notre cité, et je m'en suis déjà plaint à cette place. Elle a été sensiblement améliorée : les pans de murs calcinés de l'Hôtel de la Tête Noire et leur décor de forêt vierge ont disparu, les bâtiments sommaires qui les ont remplacés ne sont pas destinés à durer, et les immeubles qui ont été construits de l'autre côté de la place du Président-Wilson ont fière allure. Il faut maintenant défendre contre toutes les tentations ce qui subsiste de l'ancienne Aile des Bains du Château de la Pompadour, à savoir le rez-de-chaussée du n° 10 de la rue Marcel-Allégot. Malheureusement, l'extérieur de ce bâtiment est dans un état navrant que soulignent encore les affiches multicolores qui sont apposées sur lui. Sur notre demande, le promoteur des immeubles d'en face a bien voulu accepter de ravaler à ses frais l'avancée dudit bâtiment sur la rue Marcel-Allégot, ce qui constituera une amélioration par rapport au présent, insuffisante bien sûr mais notable tout de même. Il doit le faire très prochainement.

Nous regrettons de n'avoir obtenu aucun progrès dans une affaire qui est à peine de notre compétence mais qui nous tient à cœur parce qu'il nous est pénible de voir des Meudonnais souffrir de leur environnement : il s'agit des bruits qui viennent des Usines Renault et qui sont si fatigants pour certains habitants du Bas-Meudon. Nous poursuivons naturellement nos efforts avec M. Labbé, député, et M. Leduc, maire, et nous continuons à espérer que notre persévérance commune portera finalement des fruits.

Je vous signale encore que nous avons adhéré à l'Office Culturel de Meudon et à la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, que M. Jean-Paul Palewski préside avec tant d'éclat.

J'ai achevé mes commentaires sur nos principales réalisations de l'année. Je dois encore mentionner un événement récent qui mérite bien que nous le portions à votre connaissance, bien que nous y soyons complètement étrangers. Il s'agit de la parution d'un livre qui expose avec beaucoup de finesse et de persuasion les raisons d'être des Comités de Sauvegarde des Sites et l'importance au regard de l'intérêt général des tâches auxquelles ils s'appliquent. Dans cet ouvrage, intitulé « L'Arcadie - Essais sur le Mieux Vivre », petit par le nombre des pages mais grand par les idées qui y sont brassées, M. Bertrand de Jouvenel traite des changements à promouvoir dans les mentalités pour améliorer le caractère aimable de la vie, ce qu'il appelle son « aménité ». Il imagine en particulier que nous soyons projetés de deux siècles en arrière et que nous puissions informer un homme cultivé du XVIII<sup>e</sup> siècle des moyens, inimaginables de son temps, que l'ingéniosité et l'organisation ont développés aujourd'hui, des progrès, aussi inimaginables de son temps, qui ont été obtenus dans la productivité du travail et la disponibilité des richesses. Cet ancêtre cultivé n'apprendrait pas sans stupeur que nous n'avons pas profité de tous ces avantages pour faire de notre monde un monde de beauté et de culture. Dans la société pauvre de jadis les édifices consacrés à

Dieu, les palais des gouvernements et les logements des seigneurs étaient très beaux. Dans notre époque de richesse générale, l'amour de la beauté ne devrait être absent d'aucune construction. Nous sommes loin de compte. Il faut, dit M. Bertrand de Jouvenel, mettre l'efficacité du travail au service de l'aménité de la vie. Les Comités de Sauvegarde des Sites ont le souci constant de cette aménité.

Je voudrais pouvoir m'arrêter sur cette « défense et illustration » des Comités du genre du nôtre mais, comme les années précédentes, je dois encore vous parler du lancinant problème de l'équilibre de notre budget et du paiement des cotisations qui est loin d'être réglé.

L'appel pressant que j'ai adressé lors de notre dernière Assemblée Générale a été entendu. Notre trésorier a finalement reçu 392 cotisations en 1968 alors qu'il n'en avait encore que 239 juste avant notre Assemblée vers la mi-septembre.

Mais, depuis, beaucoup trop de nos adhérents semblent être tombés en léthargie sur ce point particulier. Au 15 mai, notre trésorier n'avait encore reçu que 161 cotisations 1969. C'est tout à fait insuffisant. L'équilibre de notre budget 1969 est vraiment en question.

Je demande très instamment à toutes les personnes présentes dans cette salle, anciens adhérents ou adhérents nouveaux, qui ne se sont pas encore acquittés de leur dette de le faire dès aujourd'hui, et à tous nos autres adhérents en retard de répondre favorablement et rapidement au rappel individuel qui va leur être adressé.

Au moment où nous sommes engagés dans la grande affaire du plan d'urbanisme il importe plus que jamais que nous puissions garder et même renforcer tous nos moyens d'action. Notre Bulletin est l'un d'entre eux, et des plus efficaces. Sans ressource suffisante, nous ne pourrions pas le maintenir tel qu'il est. Je n'insiste pas plus ! Je suis convaincu que mon appel d'aujourd'hui aura autant de résonance que celui de l'an dernier.

Je signale enfin en terminant qu'après un examen de la question et pour éviter des complications qui nous ont paru excessives, nous avons finalement renoncé au projet, dont je vous avais fait part l'an dernier, de demander une domiciliation du paiement des cotisations aux Comptes Chèques Postaux ou aux comptes bancaires des intéressés.

Si quelqu'un a des observations à présenter au sujet de ce rapport, ou des questions à poser à MM. Dottelonde et Bouzemberg, je le prie de demander la parole.

Je vais maintenant mettre aux voix l'adoption de l'ensemble des rapports.

J'ai à vous demander de ratifier la nomination comme membres de notre Conseil d'Administration de MM. Gauer et Gourmelen qui ont été cooptés depuis la dernière Assemblée Générale.

Enfin, je vais vous demander de compléter ce Conseil en y faisant entrer MM. Jantzen et Linon qui nous apporteront certainement un concours précieux.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est terminée.

Après la lecture des rapports et avant leur approbation, une discussion animée a eu lieu à laquelle ont pris part les différents interpellateurs et MM. Dobel, maire-adjoint; Rimsky, conseiller municipal; Bouzemberg, architecte-urbaniste; Huré; Julien-Laferrrière; Guislain et Jantzen du Comité de Sauvegarde des Sites.

Il en est ressorti :

— que plusieurs propriétaires riverains de l'avenue du Château non seulement n'ont pas d'autre entrée carrossable que par l'avenue, mais encore ne peuvent pas faute de place garer chez eux les voitures de leurs visiteurs. Ces situations particulières seront examinées avec M. Remondet dès le début des travaux de rénovation de l'avenue, étant bien entendu que les propriétaires en question, qui

ont au moins autant d'intérêt que les autres Meudonnais à cette rénovation, ne recoureront aux facilités qui leur seront laissées qu'après avoir épuisé toutes les autres facilités;

— qu'il faut exiger des promoteurs construisant à Meudon qu'ils prévoient par logement 1,5 ou 2 places de garage ou de parking et qu'ils imposent l'achat d'une au moins de ces places par logement;

— que le Comité de Sauvegarde des Sites est naturellement ouvert à toute suggestion qui peut lui être adressée dans le cadre de sa vocation;

— que la municipalité de Meudon, émanation des Meudonnais, est toute prête à tenir compte des avis de ceux-ci en ce qui concerne le plan d'urbanisme prévu, pourvu toutefois

que ces avis se dégagent avec une netteté suffisante;

— que certaines personnes souhaitent que, pour que ces avis nets puissent être obtenus la municipalité mette en place un dispositif de consultation et d'information;

— que devant l'afflux des demandes de permis de construire et le retard des équipements collectifs, la municipalité s'est fixé des coefficients d'occupation des sols dérivant de la réglementation du PADOG, applique la taxe d'équipement au taux maximum général (3 % + 1 % par le district) et, en attendant le plan d'urbanisme, se montre aussi rigoureuse que possible dans les avis qu'elle donne sur les permis de construire qui lui sont présentés;

— que les architectes-urbanistes n'en sont qu'au stade des études et n'ont donc pris encore aucune décision quant aux options qu'ils proposeront au choix du Conseil Municipal.

Les rapports sont adoptés.

Les cooptations de MM. Gauer et Gourmelen sont ratifiées et MM. Jantzen et Linon sont également nommés administrateurs.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, M. Huré déclare l'Assemblée Générale close et passe la parole à M. Georges Poisson pour la conférence prévue.

## Conférence de M. Georges POISSON

Conservateur du Musée de l'Île-de-France et du Musée de Meudon

### sur la " Curieuse Histoire de Meudon "

Monsieur le Président,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur le Conseiller Général,  
Monsieur le Maire adjoint,  
Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

L'histoire de Meudon, vous la savez vraisemblablement aussi bien que moi, et par conséquent, ce ne sera guère qu'un rappel de connaissances ou de petites histoires. Il est bien certain que c'est un passé extrêmement riche, dont nous sommes ici comptables.

\*  
\*\*

Depuis la préhistoire, l'histoire de Meudon s'est déroulée de façon harmonieuse et toujours dense. De préhistoire, je ne vous en parlerai pas longtemps, d'abord parce que mon ami, Serge Pinson, est dans la salle, et j'aurais trop peur de dire des bêtises devant lui. Vous savez que l'on s'est beaucoup disputé sur l'origine même du nom de Meudon et que finalement la plus grande majorité des contradicteurs s'est ralliée à l'hypothèse qui fait venir ce nom de « Mellodunum » qui veut dire colline jaune, colline de sable; la Ville de Melun a la même étymologie.

C'est donc un lieu préhistorique riche, qui nous a valu de nombreux silex et même des dolmens dont certains d'ailleurs ne sont pas tous authentiques, et l'on peut assez rapidement passer sur ces périodes lointaines pour arriver jusqu'au Moyen Age, époque à laquelle les seigneurs de Meudon étaient déjà des notables qui exerçaient héréditairement la fonction de concierges, nous dirions aujourd'hui de conservateurs, du Château

de Saint-Germain, et ces seigneurs de Meudon qui se sont ainsi perpétués dans cette fonction étaient enterrés à Saint-Germain dans un prieuré nommé Henneumont, qui est ensuite devenu la propriété d'un maharadjah du siècle dernier, avant d'abriter le quartier que l'on appelle maintenant Shape-Village. Il y a quelques années, lors de la construction de cet ensemble, notre ami Roux-Devillas est allé sur place et a réussi à retrouver certains des fragments des pierres tombales de ces seigneurs de Meudon, qui sont venus enrichir notre musée. Sur l'une de ces dalles funéraires, l'on voit le seigneur en cotte de mailles avec son écu pendu au côté, cet écu dont les armes ont été reprises par la ville de Meudon actuelle.

C'est également dès le Moyen Age que nous voyons ici mention d'un premier château, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, château qui est passé ensuite aux mains d'un certain Isbard, changeur lucquois, un de ces nombreux financiers italiens venu à Paris pour y mener des affaires financières, attirés par le courant commercial et financier très actif de la Capitale à cette époque.

Par la suite, le château passe à un certain Guillaume Sanguin, puis à son fils, le cardinal Antoine Sanguin, que l'on appellera le cardinal de Meudon. C'est ce cardinal qui fait élever sur l'emplacement du château primitif un nouveau manoir que nous voyons passer en 1527, sous François I<sup>er</sup>, à sa nièce, Anne de Pisseleu.

Le cardinal de Meudon fit don du château de Meudon à sa nièce, « afin, dit l'acte de donation, qu'elle puisse plus honnêtement trouver parti ». Que ce « plus honnêtement » ne vous abuse pas : Anne de Pisseleu était la maîtresse de François I<sup>er</sup>, on cherchait simplement

pour elle un mari complaisant. Ce mari échangea sa main contre un titre ducal, on lui demandait d'être complaisant, il le fut.

Anne de Pisseleu, sa femme, acheva les constructions de ce premier château de Meudon, traça autour un premier petit parc, et François I<sup>er</sup> y vint à plusieurs reprises. Un peu plus tard, un autre personnage meudonnais nous a légué au moins son nom, c'est Rabelais. Vous savez tous que Rabelais a été de 1550 à 1552 curé de Meudon. En réalité, nous ne savons même pas s'il a jamais mis les pieds ici car, pour ce laps de temps, nous avons les comptes rendus de plusieurs visites d'inspection de l'archidiacre de Josas faisant la tournée de ses paroisses et à chaque visite de l'église de Meudon il mentionne dans son procès-verbal : « Le curé est absent, j'ai été reçu par le vicaire, les vases sacrés ne sont pas très bien entretenus, le linge est sale, l'église a besoin d'être nettoyée, les poules entrent dedans, etc... » Donc, nous ignorons absolument si Rabelais a seulement vu le paysage meudonnais, tout ce que nous pouvons dire c'est qu'il a touché pendant deux ans les revenus de cette cure. En revanche, un personnage contemporain, lui, a vécu réellement à Meudon, et pendant longtemps, c'est Ambroise Paré, qui vécut dans la rue des Pierres, peut-être à côté même de notre musée. Il parle de Meudon dans ses mémoires, et il raconte même qu'un jour il a trouvé dans son jardin une pierre, une pierre qui avait l'air absolument intacte, qu'il a cassée, et cette pierre était creuse, et il y avait dedans un crapaud vivant. C'est une de ces curiosités naturelles plus ou moins déformées par la légende auxquelles les gens de l'époque attachaient grande importance.

En 1552, nous voyons Anne de Pisseleu vendre Meudon à un autre cardinal, le cardinal de Lorraine qui avait été archevêque à 15 ans et cardinal à 23. Ce sont de ces carrières ecclésiastiques qui font rêver aujourd'hui. Et, ce nouveau cardinal va considérablement embellir le domaine. C'est lui qui fait construire la grotte, sorte d'ensemble de pavillons et de colonnades décoré par Le Primatice. C'est lui qui agrandit les jardins, et c'est lui surtout qui fit construire les deux orangeries superposées, que nous avons la chance d'avoir conservées dans leur décor de briques et de pierres meulière. C'est un privilège pour Meudon d'avoir gardé ce bâtiment exceptionnel par sa date et son architecture. C'est ce même cardinal qui commença l'édification des deux terrasses superposées : l'inférieure, que nous appelons « la terrasse », et la terrasse supérieure, réservée aux astronomes. Ces deux balcons sur Paris furent séparés par un grand mur de soutènement, longé de gaines qui seront multipliées par la suite.

Dans ce cadre déjà très seigneurial, le cardinal reçoit de nombreux hôtes, en particulier Ronsard. Et Ronsard compose là une églogue dont le dernier vers est : « De là tu verras Paris, la grand'ville. » Le cardinal meurt en 1574, le domaine de Meudon passe à son héritier, Henri de Guise, qui tombera en 1588 sous les coups des assassins de Henri III, puis à son fils Charles, le duc de Lorraine, et nous arrivons aux jours sombres de la fin du siècle. Henri de Navarre prend Meudon, s'installe au château, et c'est là qu'un jour d'été 1589 un messenger hors d'haleine vient lui apprendre qu'Henri III vient d'être assassiné à Saint-Cloud, et que lui, Henri IV, est donc roi de France. C'est à Meudon même qu'a commencé la dynastie des Bourbon.

Puis, la paix revient. Meudon passe à différents propriétaires dont certains de silhouette pittoresque, comme cet Henri de Lorraine, ex-archevêque, marié deux fois, et c'est Henri de Lorraine qui prête le château de Meudon à Gaston d'Orléans. Gaston d'Orléans avait en effet épousé Marguerite de Lorraine, et ce mariage avait fait l'objet de discussions sans nombre. Gaston avait épousé Marguerite en exil à Bruxelles, sans solliciter l'autorisation du roi, son frère, et Louis XIII avait toujours refusé de reconnaître ce mariage. Mon Dieu, ce n'était que de bonne guerre; pendant tout

son règne, Gaston d'Orléans lui avait tendu des chausse-trappes. Le roi se vengeait en quelque sorte, et Louis XIII a fait ainsi attendre Gaston d'Orléans dix ans. Et c'est seulement à son lit de mort à Saint-Germain que Louis XIII a autorisé ce mariage, à condition qu'il soit à nouveau célébré, et, ainsi, dix ans après leur premier mariage, Gaston d'Orléans a été obligé de réépouser sa femme, et la cérémonie, discrète évidemment, a eu lieu au château de Meudon.

Par la suite le même château est passé à Abel Servien qui était surintendant des Finances. Il faut dire qu'à cette époque le gouvernement avait trouvé un système, qui ne s'est pas perpétué, sans doute parce qu'il était de conception discutable. Il y avait deux ministres des Finances : Abel Servien qui était chargé des recettes et Foucquet qui était chargé des dépenses. Or, il se trouve que Foucquet dépensait beaucoup plus qu'Abel Servien ne récoltait. C'est déjà un problème angoissant quand il n'y a qu'un ministre des Finances; rendez-vous compte ce que cela peut donner quand il y en a deux. Toujours est-il qu'Abel Servien, petit à petit éliminé, poussé vers ses chères études par son collègue, a fini par se retirer à Meudon où lui aussi a encore agrandi et embelli le domaine. Nous le voyons acheter beaucoup de terrains, appeler ici l'architecte Louis Le Vau, qui embellit le château, agrandit la terrasse. A ce moment-là, la terrasse était limitée par une sorte de petit ravin. Abel Servien n'hésite pas à faire des travaux de terrassements gigantesques pour combler ce ravin et étendre la terrasse sur toute la longueur où nous la voyons aujourd'hui, et dans ce cadre renouvelé, Abel Servien donne des réceptions intellectuelles, si j'ose dire. Il reçoit les premiers Académiciens, Guez de Balzac, Menage, Conrart, le silencieux Conrart, et finit par mourir à Meudon en 1659, et vous aurez une idée des embellissements qu'il y avait réalisés si je vous dis qu'il laissait 1.600.000 livres de dettes...

Son fils lui a succédé pour quelques temps, et c'est le moment où nous voyons à Meudon passer La Fontaine. La Fontaine a touché du pied, si j'ose dire, notre terre de Meudon en partant pour l'exil. C'est une histoire tout de même assez attachante à raconter. La Fontaine avait été un des familiers de Foucquet à Vaux, et quand le ministre a été arrêté, le poète léger, l'insouciant, le parasite de cour, n'a pas hésité à chanter en quelque sorte

le désespoir de Foucquet et à prendre sa défense dans ses vers, à tel point que le pouvoir royal a demandé à La Fontaine de s'en aller un petit moment. Ce n'était pas un véritable exil : le poète n'était pas assez pris au sérieux pour qu'on lui délivre une lettre de cachet, mais enfin, on lui a fait comprendre qu'il pourrait aller prendre le vert quelque temps. Et La Fontaine est parti pour le Limousin, et il nous a laissé de ce voyage, dont Meudon a été une des premières étapes, des lettres extrêmement charmantes. Voici le passage concernant Meudon, bref mais élogieux : « C'est un endroit où les divinités du lieu reçoivent l'hommage qui leur est dû. »

Une dizaine d'années plus tard, nous allons voir arriver à Meudon un autre personnage littéraire, un personnage que vous connaissez bien, que, si j'ose dire, je connais mieux encore, c'est Armande Béjart. Armande Béjart, au lendemain de la mort de Molière en 1674, achète cette maison que nous avons le privilège de posséder encore, cette vieille maison construite au début du XVII<sup>e</sup> siècle avec ses grands jardins, et elle s'y installe avec sa fille : la fille qu'elle avait eu de Molière, et son second mari, le comédien Guérin d'Estriché. C'était pour Armande Béjart d'abord sa maison de campagne, sa maison d'été où elle venait passer la belle saison, en y repassant ses rôles, en y recevant ses amis, tout en continuant à jouer à Paris, dans la troupe dont elle était la directrice depuis la mort de Molière. Puis, en 1680, la troupe de Molière fusionne avec la troupe de l'hôtel de Bourgogne, devient notre Comédie-Française, et désormais Armande Béjart abandonne la direction, joue encore quelques années, puis prend sa retraite et vient se retirer définitivement à Meudon, et nous nous plaisons à l'imaginer dans ce cadre, toute nourrie des souvenirs de sa carrière théâtrale et d'un premier mari qu'elle n'avait peut-être pas justement apprécié et dont peut-être justement la comparaison avec le second mari qui, dit-on, n'hésitait pas à la battre souvent, faisait peut-être ressortir les mérites du premier.

C'est peut-être, et même sans doute, dans cette maison de Meudon qu'Armande Béjart a entreposé les papiers de son mari et c'est un problème qui agite les historiens littéraires depuis trois siècles que le sort des papiers de Molière; nous avons perdu absolument tous les papiers de Molière, tous ses manuscrits,

nous n'avons même pas une ligne de son écriture. Il est vraisemblable que ces papiers ont dû être entreposés dans la villa de Meudon et qu'ensuite Guérin et son fils les ont emportés à Feucherolles, petit village d'Ile-de-France, où ils se sont retirés. Que sont-ils devenus ? Personne n'en sait rien, et l'on raconte une histoire : il y a une cinquantaine d'années, un dimanche matin, le concierge de la Bibliothèque Nationale vit arriver un paysan avec sa carriole qui a déclaré : « Je voudrais parler au Directeur. » Le concierge, en bon fonctionnaire, lui a dit : « Ah ! c'est fermé, il n'y a personne, revenez lundi. » Le paysan a dit : « Ah ! c'est dommage, j'avais quelque chose là qui les aurait intéressés ; j'avais tous les papiers de M. Molière. » Le concierge a laissé partir le paysan qui est reparti avec sa carriole, et naturellement on ne l'a jamais revu. Je vous cite cette anecdote pour ce qu'elle vaut, sans en assurer l'authenticité. Et, c'est du temps où Armande Béjart est donc ici que nous voyons le domaine de Meudon passer aux mains de Louvois.

Le ministre Louvois achète Meudon, d'ailleurs voisin de sa vieille terre familiale de Chaville, et il va de nouveau entamer toute une campagne de rénovation et d'embellissement. Il fait venir ici Jules Hardouin-Mansart qui agrandit à nouveau le domaine et accomplit des travaux hydrauliques importants, dont nous reste l'étang de Villebon, et c'est également Louvois qui appelle ici Le Nostre. Je n'oserais pas hasarder une comparaison avec Ferdinand Lop qui voulait prolonger le boulevard Saint-Michel des deux côtés jusqu'à la mer, c'est pourtant un peu ce que Le Nostre a fait « mutatis mutandis » à Meudon, en prenant la terrasse telle qu'elle était, et en en allongeant la perspective des deux côtés par l'avenue du Château d'un côté, par la perspective de l'autre, créant ainsi cet étonnant axe nord-sud dont on vous a longuement parlé tout à l'heure et que nous voudrions voir rénové.

Louvois mène ici à Meudon une vie travailleuse et fastueuse. Il y reçoit à plusieurs reprises le roi, les princes, et en 1691 il succombe brutalement. Un décès subit que l'on n'a pas exactement expliqué et qui a beaucoup fait jaser, et qui n'était peut-être simplement qu'une attaque cardiaque.

Louvois mort, sa femme hérite de Meudon, mais ceci pas pour très longtemps, car deux ans plus tard, le Grand Dauphin, le fils aîné de Louis XIV,

héritait à son tour du petit domaine de Choisy-le-Roi que lui avait légué la Grande Mademoiselle. Louis XIV vit d'un mauvais œil son fils unique aller s'établir si loin de Versailles, et proposa à M<sup>me</sup> de Louvois un troc. On lui donnerait Choisy contre Meudon, et 500.000 livres pour la différence. M<sup>me</sup> de Louvois accepta avec joie ce domaine beaucoup plus restreint, beaucoup plus approprié à ses goûts, et la couronne annexa donc le domaine de Meudon. Louis XIV s'y précipita et s'y vit accueillir par le vieux Le Nostre, sorti de sa retraite pour l'accasion, qui lui déclara : « Sire, il y a longtemps que je vous souhaitais Meudon, mais je n'aurais pas voulu que vous l'ayez plus tôt, parce qu'ils ne vous l'auraient pas fait si beau. » Et ainsi, nous voyons s'installer à Meudon le Grand Dauphin, héritier de la couronne, personnage assez bizarre et au fond peu intéressant. Voilà ce qu'en dit la princesse Palatine : « Il était, dit la princesse, de l'humeur la plus inconcevable qu'ont ait jamais vue. Quand on le croyait disposé, il était fâché. Quand on le supposait de mauvaise humeur, on le trouvait en bonne disposition. D'une paresse extrême qui lui faisait tout négliger, il pouvait rester couché toute une journée sur un canapé ou dans une chaise à bras et frapper avec sa canne contre ses souliers sans dire un mot. Il ne se piquait pas d'être poli, et il eut été désespéré de laisser deviner sa pensée. »

C'était donc une personne assez médiocre qui voulait essayer à Meudon de singer son père, et qu'il avait même singé en prenant lui aussi une épouse morganatique ; la M<sup>me</sup> de Maintenon du Grand Dauphin se nommait M<sup>me</sup> Choin, et Saint-Simon, qui ne l'aimait pas plus qu'il n'aimait M<sup>me</sup> de Maintenon, nous la décrit « grosse, camarde, ayant l'air d'une servante ». Le Grand Dauphin, ajoute-t-il, « lui donnait 1.600 louis par an de la main à la main sans y ajouter ni s'y méprendre d'une pistole. Longtemps avant d'avoir épousé le Dauphin, elle était devenu extrêmement grasse et encore vieille et rebutante ». Ainsi le Grand Dauphin installe à Meudon une vie tranquille. Louis XIV y vient souvent et ordonne lui-même des embellissements au domaine, dans lesquels nous voyons avec une certaine surprise le Grand Roi manifester quelque économie. Par exemple, quand il faisait refaire les damas du château de Versailles, il ordonnait d'utiliser les anciennes tentures à Meudon et de prendre les vieilles tentures

de Meudon pour tapisser ses canots du grand canal de Versailles. Vous savez qu'il avait sur le grand canal tout une flotille de barques, et c'est avec les vieux damas de Meudon qu'on tapissait les canots de Versailles.

En septembre 1695, en présence du Grand Dauphin, le physicien Amontons expérimenta de Meudon à Belleville un télégraphe à signaux, ancêtre de celui de Chappe que Fontenelle qualifia de « jeu d'esprit très ingénieux ». La première dépêche transmise fleurait l'opposition : « A Dieu seul honneur et gloire. » L'héritier de la couronne ne semble pas s'en être formalisé, et prouva d'ailleurs sa balourdise en fournissant le texte de la seconde : « Prendrai-je le loup que je courrai jeudi ? ».

Le Grand Dauphin, lui, n'avait que deux passions, la chasse et les bâtiments. La chasse, il pouvait librement s'y livrer dans tous les bois d'alentours, et les bâtiments, il n'eut de cesse que de les agrandir et de les embellir. Il commença par construire à côté du château toute une aile latérale que l'on appelait l'aile des marronniers. Il acquit différentes parcelles et en particulier le manoir de Villebon que plusieurs d'entre vous ont visité récemment et dont le sort cause bien des inquiétudes.

En dehors de cela il s'intéressait bien peu aux affaires du royaume. « Il remplissait, nous dit Saint-Simon, les devoirs de fils et de courtisan avec la régularité la plus exacte, mais toujours la même. Tout cela lui faisait trouver Meudon et la liberté qu'il y goûtait, délicieux, et bien qu'il ne tint qu'à lui de s'apercevoir souvent que le roi était peiné de ces fréquentes séparations, il n'en fit jamais semblant. Il était fort peu à Versailles et rompait par des Meudon de plusieurs jours les Marly, quand ils s'allongeaient trop. » Une seule affaire lui tint vraiment à cœur, c'est quand en 1700, le roi d'Espagne en mourant légua sa couronne au duc d'Anjou, second fils du Grand Dauphin, et le Grand Dauphin qui assistait toujours au Conseil Royal sans ouvrir la bouche, là, prit la parole avec véhémence pour demander que l'on acceptât ce testament du roi d'Espagne, ce qui était évidemment imprudent, et on lui donna raison. Le duc d'Anjou fut proclamé roi d'Espagne et son père en manifesta une joie extrême, répétant à qui voulait l'entendre, que personne avant lui n'avait pu dire le Roi mon père et le Roi mon fils, et affectant dans toutes les pièces du château de Meudon

de faire passer son fils devant lui dans les pentes.

Les adieux du futur roi d'Espagne furent fixés à Meudon le 2 décembre 1700 et le Grand Dauphin prépara une grande réception pour ces adieux, et comme il détestait M<sup>me</sup> de Maintenon, il eut l'idée, pour lui jouer un mauvais tour, d'inviter à la cérémonie M<sup>me</sup> de Montespan, qui avait quitté depuis longtemps la Cour.

La liste des invités, comme il était de règle, fut soumise au Roi qui ne fit aucun commentaire, et la cérémonie eut lieu dans la grande salle du château. Si vous voulez vous imaginer la grande salle du château de Meudon, pensez un peu à la galerie Henri II du château de Fontainebleau. M<sup>me</sup> de Montespan se tenait dans un coin, très émue. Le Roi entra avec son petit-fils le roi d'Espagne et adressa d'abord la parole à l'ambassadeur d'Espagne en lui montrant Philippe V : « Monsieur, lui dit-il, avec cet air de majesté qui n'appartenait qu'à lui, Monsieur, voici votre roi, dans la bonne ou la mauvaise fortune, Philippe V saura toujours guider votre pays. » Puis Louis XIV passa dans les groupes, dit un mot aimable à chacun, et il arriva devant M<sup>me</sup> de Montespan qui avait du mal à ne pas s'évanouir, il la regarda un instant et lui dit : « Je vous fais mon compliment, Madame, vous êtes toujours belle et toujours fraîche, mais ce n'est pas le tout, j'espère encore que vous êtes heureuse », et la marquise plongea dans une révérence en répondant : « Je le suis aujourd'hui beaucoup, Sire, puisque j'ai l'honneur de présenter mon respectueux hommage à votre Majesté » ; cette époque avait de l'allure.

En même temps, le village de Meudon se développait, profitant du voisinage de cette cour, des hameaux s'étaient constitués tout autour du village proprement dit, à Bellevue, au Val, à Fleury séparés par des labours, par des vignes, par des carrières, et Meudon était un lieu de séjour renommé pour des gentilshommes, des bourgeois, qui venaient goûter une calme retraite.

On cite par exemple, bien souvent, le nom de M<sup>me</sup> de Verrue qui avait été pendant longtemps la maîtresse du duc de Savoie, à qui elle avait donné de nombreux enfants, et puis s'étant décidée à dételier, si vous me pardonnez ce mot familier, était venue se retirer à Meudon où elle menait une vie paisible,

collectionnant les livres, et nous avons encore beaucoup de livres timbrés aux armes de M<sup>me</sup> de Verrue qui sont très recherchés des bibliophiles et composant elle-même son épitaphe — on n'est jamais si bien servi que par soi-même —, cette épitaphe la voici, elle est toute simple : « ci-gît la Dame de volupté qui, pour plus de sûreté, fit son paradis en ce monde ». Elle avait d'ailleurs une maison fort bien installée, puisqu'à sa mort l'inventaire dénombra 129 paires de draps, 400 tableaux et 228 tabatières. En même temps, le Grand Dauphin continuait à donner satisfaction à son goût de la bâtisse, il fit démolir les grottes du cardinal de Lorraine, et à leur emplacement, il fit construire, par Jules Hardouin-Mansart, un nouveau château que l'on appellera désormais le Château-Neuf, et il construisit également tout en bas de l'avenue, face à la perspective, un petit pavillon à l'emplacement qui sera celui du château de Bellevue.

En même temps, la Cour qui se rassemblait autour de lui, commençait à trouver que Louis XIV mettait bien du temps à mourir, que le Roi devrait bien débarrasser la scène, et autour du Grand Dauphin se groupait une poignée d'ambitieux qui préparaient en quelque sorte le nouveau règne, et que l'on appelait la « cabale de Meudon ». Cette cabale de Meudon était, entre autres, en guerre déclarée avec Saint-Simon, et nous avons les échos de cette guerre à travers les mémoires. Et bien ! par un de ces coups de théâtre dont on voit souvent des exemples dans l'histoire, ce ne fut pas le père qui mourut, ce fut le fils.

En 1711, le Grand Dauphin fut frappé de la petite vérole, on pensa d'abord que ce ne serait rien, puis très vite, l'état du malade empira et Fagon, le vieux médecin se précipita dans la salle à manger où était le Roi à Meudon — le Roi était venu au chevet de son fils — pour lui annoncer que le Dauphin était perdu et là encore, je vous demande la permission de vous lire une page de Saint-Simon. « Le Roi sortait de table, et pensa tomber à la renverse, lorsque Fagon se présentant à lui, lui cria tout troublé que tout était perdu. Le Roi, à peine lui-même, prit à l'instant le chemin de l'appartement de Monseigneur. Comme il était prêt d'entrer dans la chambre, M<sup>me</sup> la princesse de Conti se présenta pour l'empêcher d'entrer (la contagion). Elle le repoussa même de ses mains et lui dit qu'il ne fallait plus désormais

penser qu'à lui-même. Alors le Roi, presque en faiblesse, se laissa aller sur un canapé qui se trouvait à l'entrée de la porte du cabinet, il demandait des nouvelles à tous ceux qui en sortaient, sans que personne n'osât lui répondre », et la dernière phrase est bien du Saint-Simon : « M<sup>me</sup> de Maintenon accourue près du Roi et assise sur le même canapé tâchait de pleurer. »

Cette mort du Grand Dauphin donna le signal d'une débâcle abominable. Ce fut une fuite générale parmi tous les courtisans de la Cour de Meudon, tous les habitants du château s'enfuirent en carrosse ou à cheval, laissant dans la chambre ce malheureux cadavre qui dégageait une odeur effroyable et sur lequel veillaient seulement deux sœurs grises. « On mit dans son cerceuil du son, dit le marquis de Breteuil, comme au dernier des pauvres, et l'ouvrier qui le fit l'ayant fait trop étroit, ne fit entrer le corps dedans qu'à force de trépigner de ses genoux sur le ventre du Dauphin ». On ne se donna même pas la peine d'aller quérir une voiture funèbre dans les écuries de Versailles. On prit un simple carrosse, et comme ce carrosse était trop court, on cassa la glace du devant pour laisser dépasser l'extrémité de la bière et fouette cocher, jusqu'à Saint-Denis où furent expédiées les funérailles.

Meudon devenait la propriété du nouveau Dauphin, le duc de Bourgogne, fils aîné du Grand Dauphin. Celui-ci mourut lui-même l'année suivante en 1712, avec son fils aîné, le duc de Bretagne; cascade tragique de décès dans la famille royale. Finalement, Meudon devenait la propriété de l'unique héritier de la couronne de France, ce malheureux bébé de cinq ans, fragile, qui sera le roi Louis XV, et c'est pour le château de Meudon le début de la décadence. Le parc est à l'abandon, les blanchisseuses de Meudon viennent laver leur linge dans les bassins, et le domaine est en friche.

Cependant, en 1719, il reçoit une nouvelle propriétaire qui est la duchesse de Berry, fille du Régent, veuve du duc de Berry. Elle était célèbre à la Cour par une vie parfaitement dissolue, et elle était tombée entre les mains d'un cadet de Gascogne qui s'appelait Riom, qui prétendait que les Bourbon doivent être rudoyés et mener le bâton haut, et qui ne s'en faisait pas faute. La duchesse tomba enceinte de ce soudard. Elle eut des couches pénibles, des relevailles dif-

faciles. Elle commit encore des imprudences et entre autres celle d'inviter son père le Régent à dîner sur la terrasse, par une soirée froide de printemps. Finalement elle mourut le 21 juillet 1719, et on était tellement embarrassé pour lui prononcer une oraison funèbre, qu'on n'en fit pas, contre toutes les règles, et chose curieuse, cette mort va amener, pour Saint-Simon, une belle revanche. M<sup>me</sup> de Saint-Simon était en effet la dame d'honneur de la duchesse de Berry, et, à la mort de celle-ci les Saint-Simon vont recevoir comme résidence le château de Meudon. Et ainsi, Saint-Simon vient s'installer dans ce château à l'endroit même où quelques années auparavant la cabale de Meudon jurait sa perte.

Il y réside quelques années, il y marie sa fille, et puis, en 1726, Meudon est définitivement rattaché à la Couronne. Le Dauphin et les Enfants de France y viennent à partir de 1733. On se sert de Meudon pour y loger des hôtes de passage, entre autres, Stanislas Leczinski, le beau-père de Louis XV, cette sorte de roi errant qu'on ne savait jamais où fourrer, qui habite Meudon quelques Mois, et c'est là d'ailleurs qu'il reçoit le gouvernement de la Lorraine. L'astucieux cardinal Fleury avait trouvé cette combinaison très élégante, de donner à Stanislas Leczinski le gouvernement de la Lorraine qui reviendrait après lui à la France. Comme on se méfiait un peu du bon roi Stanislas, on en avait fait un peu un roi d'opérette, on lui avait laissé juste les bâtiments et les œuvres charitables. D'ailleurs, ce brave Stanislas s'est contenté largement de ces deux départements et pour tout le reste des affaires de Lorraine, on lui avait donné un chancelier, Chaumont de la Galairière, qui était pratiquement sous les ordres directs du roi de France, et c'est d'ailleurs à Meudon que Chaumont de la Galairière a reçu ses pouvoirs.

Nous sommes sous Louis XV, et bien sûr, si l'on parle de Louis XV à Meudon il faut parler de M<sup>me</sup> de Pompadour. C'est M<sup>me</sup> de Pompadour qui se fait construire, par Gabriel et Lassurange, le château de Bellevue face à ce qui était à cette époque une belle vue. Elle le fait décorer par Boucher, par Oudry, par Cafféri, cela fait crier l'opinion publique et des épigrammes très méchants courent sur le compte de la marquise. En voici un :

*« Fille d'une sangsue et sangsue elle-même »*

*Poisson (puisque vous savez qu'elle portait ce nom pittoresque) d'une arrogance extrême, étale en ce château, sans honte et sans effroi, la substance du peuple et la bonte du Roi. »*

Cela n'empêchait pas M<sup>me</sup> de Pompadour de continuer à décorer ses salons, ses jardins (j'ai retrouvé une de ces statues de jardin au musée de Baltimore), d'agrandir le domaine et de faire construire juste en bas de la colline, au bord de la Saine, une petite maison pour le gouverneur du domaine, petite maison que l'on nommait Brimboration, et le nom est resté à ce quartier.

Louis XV qui aimait Bellevue, venait souvent l'y voir, y faisait des séjours de plusieurs jours, y apportait même, dit-on aujourd'hui, ses dossiers, puisque c'est là qu'en 1757 il a signé le traité de renversement des alliances et finalement il s'est plu tellement au château de Bellevue, qu'il a fini par le racheter à M<sup>me</sup> de Pompadour. Vous me direz que c'est lui déjà qui avait payé la construction mais, enfin, il a eu l'élégance de le lui racheter, il l'a agrandi, il l'a encore perfectionné, c'est même lui qui a installé à Bellevue une sorte de véritable chauffage central avec des canalisations d'eau chaude circulant sous le carrelage, et les choses étant ce qu'elles sont, dans ce château construit par M<sup>me</sup> de Pompadour, il a fait venir ensuite M<sup>me</sup> du Barry.

Un autre hôte célèbre de Meudon à l'époque, bien qu'y ayant fait un séjour beaucoup plus discret, c'est Jean-Jacques Rousseau. Rousseau qui en l'année 1767 était en fuite a reçu l'hospitalité du marquis de Mirabeau, « l'ami des hommes », le père de l'orateur, à l'hôtel de Tournon à Fleury. Jean-Jacques Rousseau y a passé quelques jours et c'est de là qu'en partant il a écrit à son protecteur cette lettre célèbre qui se termine par cette phrase : « Dès à présent, je suis mort à toute littérature, sur quelque sujet que ce puisse être » (serment d'ivrogne).

Entre temps Louis XV était mort, et Louis XVI, ne sachant pas très bien quoi faire du château de Bellevue, a eu l'idée de le donner comme résidence à ses tantes, aux survivantes des filles de Louis XV. Louis XV avait eu six filles, il en restait encore trois, M<sup>mes</sup> Adelaïde,

Victoire et Sophie, et ces trois vieilles filles viennent s'installer au château de Bellevue, où elles vont à nouveau conduire des embellissements, et ce sont elles entre autres qui ont fait tracer, en bordure du jardin à la française, un parc à l'anglaise, à la mode de l'époque avec une tour de Malborough, puisque cette chanson de Malborough qui date naturellement de l'époque de Malborough, c'est-à-dire de l'époque de Louis XIV, avait été remise à la mode à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce jardin anglais, cette tour de Malborough, hélas ! nous les avons vus disparaître de notre temps. C'était d'ailleurs l'époque des inventions, des innovations, c'est à Bellevue que l'on voit pour la première fois fonctionner un véritable piano, un piano d'Erard ; « le premier », disaient les journaux du temps qui ne fut pas une invention de chaudronnerie en comparaison du clavecin », et c'est en 1784 à Meudon qu'atterrit un des premiers ballons qui se soit élevé, créant ainsi à Meudon une tradition aéronautique qui dure toujours après presque deux siècles.

Le grand château de Meudon était en même temps, de temps en temps encore, la résidence des enfants de France, c'est même là qu'en 1789 mourut le Dauphin, le fils aîné de Louis XVI, et les députés aux Etats-Généraux vinrent s'incliner devant le petit cadavre qui fut emporté à Saint-Denis; ce fut le dernier enterrement de la Monarchie. Quelques semaines plus tard, Louis XVI, chassant dans les bois de Meudon, fut prévenu que la foule marchait sur Versailles, il se retourna vers ses compagnons de chasse et leur dit simplement : « Messieurs, la chasse est finie. »

Les choses vont très vite s'aggraver. En 1791, Mesdames ne se sentent plus en sûreté à Bellevue et elles préparent leur départ, et au moment où elles sont en train de faire leurs malles et leurs paquets, on vient les prévenir qu'une bande d'émeutiers est en route vers Bellevue, qu'on les a déjà vus traversant le Pont de Sèvres. Adelaïde et Victoire rassemblent en hâte quelques paquets, quelques bijoux, quelques pièces d'argenterie, fourrent ça dans un carrosse et prennent la fuite à toute allure. Le château fut à ce moment-là réquisitionné. On s'aperçut que Mesdames, comme toutes les princesses de la Maison de France laissaient derrière elles certaines factures impayées, et en particulier le tapisserie de Meudon qui eut la naïveté

d'aller présenter aux autorités révolutionnaires un mémoire de toutes les fournitures qui ne lui avaient pas été payées, pensant en son esprit un peu naïf que chaque gouvernement est l'héritier des dettes du précédent. On lui fit vite bien voir que la République ne payait pas les dettes de la monarchie, et c'est tout juste si on ne le mit pas en prison. Le mémoire du tapissier se trouve dans une vitrine du musée de Meudon où vous pourrez le voir. En même temps le grand château de Meudon était pillé, devenait une caserne pour les enrôlés volontaires, les boiseries étaient arrachées, les soldats essayaient la boue de leurs souliers avec des morceaux découpés dans les Gobelins, les œuvres d'art étaient vendues, et avant que l'on vende toutes les œuvres d'art du château de Bellevue, on fit venir les membres de la Commission des Arts qui avaient pour charge de garder les objets qui leur sembleraient utiles à la Nation, et les Commissaires des Arts, sur toute la collection extraordinaire de meubles et d'œuvres d'art qui remplissaient le château de Bellevue retinrent un objet qu'ils déclarèrent « intéressant sous le rapport de l'art et de l'histoire » : c'était un parasol...

En même temps, le grand domaine était confisqué et ses occupants, plus ou moins provisoires, étaient expulsés « manu militari ». Parmi eux, l'abbé Delille qui était un vieil habitant de Meudon; il avait une maison à Fleury, maison dont il avait orné l'entrée de vers de sa composition, bien peu poétiques :

« Heureux qui, dans le sein de ces lieux  
 {domestiques,  
 Se dérobe au fracas des tempêtes publi-  
 {ques,  
 Et dans de frais abris tormpant tous les  
 {regards,  
 cultive ses jardins, les vertus et les arts. »

Dans sa maison il devait y avoir aussi un poulailler, car il a rajouté ces vers :

« Cet oiseau familier dont le chant en-  
 {tendu,  
 annonce au laboureur le fruit qu'il a  
 {pondu. »

A lire cela un peu vite, on a l'impression que c'est le laboureur qui a pondu un œuf.

L'abbé Delille, en même temps, bénéficiait, par la mansuétude du pouvoir royal, d'un appartement au château de

Meudon : on l'en expulsa assez rapidement, tellement rapidement qu'il ne put pas récupérer son mobilier et, lui aussi, eut la naïveté d'aller réclamer son mobilier aux autorités révolutionnaires, ce qui le plongea dans une cascade d'ennuis.

Si le gouvernement révolutionnaire avait ainsi vidé le château c'est qu'il avait une intention sur lui. Il voulait y créer un établissement d'artillerie, un arsenal dont la direction fut confiée à Choderlos de Laclos que nous connaissons aujourd'hui surtout comme l'auteur des « Liaisons Dangereuses », mais qui était en même temps général d'artillerie et qui s'entoura de toute une pléiade de savants pour fabriquer des armes nouvelles au service de la Nation, en particulier Conté, l'inventeur du crayon, à qui on donna pour tâche la fabrication de ballons. Conté s'installa dans l'Orangerie et y confectionna des ballons qui furent utilisés comme ballons militaires par les armées républicaines : le premier d'entre eux apparut à la bataille de Fleurus. Malheureusement, les expériences militaires sont quelquefois dangereuses pour les châteaux historiques. En 1795, Choderlos de Laclos, dans une expérience de tir à boulets rouges sur des draps mouillés — on tendait des draps mouillés, le boulet chauffé au rouge le traversait, et on pouvait calculer l'impact du canon — mit le feu au château.

Le château vieux brûla entièrement et le Directoire supprima l'établissement. En 1803, Bonaparte vint à Meudon pour voir ce qu'il pourrait faire du domaine, quelle affectation on allait lui trouver, et c'est lui qui décida à ce moment-là, de démolir les ruines du château vieux dont les colonnes de marbre rose furent utilisées à l'arc du Carroussel à Paris, et au contraire, de restaurer le château neuf dont plus tard, Napoléon voulut faire une école de rois. Il s'était dit : « On va rassembler tous les enfants des rois d'Europe et puis on va les élever ensemble, dans ce château de Meudon qui sera l'École des rois ». Le projet n'aboutit pas évidemment, mais le château neuf de Meudon fut un moment la résidence du roi de Rome qui y habita pendant la campagne de Russie. En même temps, la partie basse du domaine, celle qui entoure l'étang hexagonal de Chalais, avait été donné à Berthier, qui s'y était fait même préparer son tombeau, et je regrette de devoir dire que le tombeau de Berthier sert toujours à l'heure actuelle de fosse à charbon.

D'autres hôtes illustres à Meudon à cette époque, et en particulier Redouté, le peintre de roses, qui habitait Fleury où il recevait ses élèves; l'impératrice Joséphine d'abord, l'impératrice Marie-Louise ensuite. M<sup>me</sup> Panckoucke, la femme de l'Editeur, qui est le sujet d'un très joli portrait d'Ingres, et puis, l'évolution foncière commence à se produire. En 1819, on commence à lotir le parc de Bellevue, le château existait toujours à ce moment-là, et on proposa au roi Louis XVIII de sauver ce château, où il était venu bien souvent dans sa jeunesse. Louis XVIII, sans doute insensible au passé, refusa et le château de Bellevue fut démolé en 1823.

Il y a une sorte de sort qui s'acharne contre ce malheureux château que nous voyons démolir petit à petit et encore jusqu'à notre époque actuelle. Je regrette beaucoup la disparition, il y a trois ans, de l'aile des bains du château de Bellevue qui formait l'entrée véritable de notre ville et qui est maintenant remplacée par un immeuble d'architecture discutable. J'oserais même dire, M. le président, que je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit tout à l'heure. Je regrette même dans une certaine mesure la disparition des ruines de ce qui pour moi n'est pas la « Tête Noire » mais une des ailes du château de Bellevue. C'est malheureusement une évolution contre laquelle nous ne pouvons sans doute rien.

Cette époque de la Restauration voit encore à Meudon un nombre considérable d'hôtes illustres que je n'aurai pas le temps de vous citer tous :

- C'est Scribe, le dramaturge Scribe qui habitait dans la villa des Montalais, le long de la Route des Gardes;
- C'est le baron Gros qui, aux termes d'un conflit intérieur dramatique entre sa fidélité à l'héritage de David et sa sympathie naissante pour les romantiques, a fini par venir se noyer dans la Seine à Meudon;
- C'est le premier accident de chemin de fer qui eut lieu en 1842 au passage de la route des Gardes et qui fit un nombre de victimes considérable, parce que l'administration des chemins de fer avait à ce moment-là l'habitude curieuse d'enfermer à clé les voyageurs dans leur compartiment. Le train brûla; un grand nombre de voyageurs furent brûlés vifs, et parmi eux l'amiral Dumont d'Urville qui avait fait

plusieurs fois le tour du monde sans que rien ne lui arrive jamais et qui mourut ainsi entre Paris et Versailles;

C'est le séjour de Richard Wagner qui vint habiter, en 1841, une petite maison de l'avenue du Château, dans une gêne que l'on pourrait même appeler misère. Certains jours, Wagner et sa femme Minna n'avaient pour manger que les champignons qu'ils allaient ramasser dans la forêt de Meudon. Et c'est là, dans cette petite maison, que Richard Wagner a achevé le « Vaisseau Fantôme » et vous pourrez voir au musée la photo de la partition originale datée de Meudon 12 août 1841, avec, en dessous de la signature de Wagner, ces mots allemands qui signifient : « Dans la peine et les soucis »;

Ce sont les romantiques qui viennent passer ici. Vous vous souvenez de cette pièce de Hugo qui est dans « Les Chansons des Rues et des Bois », où l'on voit un jour un jeune couple qui vient se promener dans la forêt de Meudon, qui décide tout à coup de se marier, et qui demande le curé de Meudon, qui le demande à un arbre :

*Un vieux chêne était là; sa tige  
Eut orné le seuil d'un palais.  
— Le curé de Meudon ? lui dis-je  
L'arbre me dit : — C'est Rabelais.*

- C'est Musset qui vient y faire promener Mardoche.

Je pourrais citer encore bien des poètes du Meudon de l'époque, que nous imaginons souriant, rempli du trot des chevaux, des calèches portant les élégantes de l'époque dans leurs capelines à fleurs.

Les jours tristes vont suivre. En 1870, les Prussiens établissent une batterie sur la terrasse pour bombarder Paris, et trois jours après la signature de l'armistice, le château neuf de Meudon flambe. Qui a mis l'incendie ? Depuis cette époque les historiens français et allemands se renvoient la balle. En réalité, nous n'en savons rien.

Les ruines de Meudon furent longtemps laissées à l'abandon, comme les ruines des Tuileries, comme celles de Saint-Cloud et, si les Tuileries et Saint-Cloud ont fini par être rasées, les ruines du château de Meudon, elles, eurent un sort différent. On se décida, en 1877, à

les donner à l'astronome Janssen, qui voulait y établir un observatoire et qui n'était pas fâché en même temps d'y satisfaire une sorte de sentiment anti-monarchique virulent, et c'est la raison pour laquelle il n'a pas hésité à faire subir à ce malheureux château une transformation qui équivaut à un massacre, en rasant les ailes latérales, à l'exception de leur rez-de-chaussée, et en coiffant le corps central d'une énorme coupole qui abritait le grand périscope. Je dois dire d'ailleurs qu'à part ces transformations, l'administration mesura chichement les crédits à Janssen qui dut s'installer vaille que vaille et plutôt mal que bien dans les anciennes écuries, et cet état de choses dura très longtemps. Il y a quelques années encore, on pouvait voir les astronomes camper à l'intérieur des stalles des écuries de Meudon où subsistaient encore les mangeoires et les râteliers, et il n'y a pas si longtemps qu'on les a dotés d'une installation relativement décente.

Un peu plus tard une autre partie du domaine fut donnée au grand savant Marcelin Berthelot, qui y construisit une tour que l'on peut voir encore. C'est là qu'il passa ses dernières années.

Après 1870 le domaine de Chalais avait été donné aux aviateurs et en particulier, parmi eux, au commandant Renard. Celui-ci s'était spécialisé dans la construction des dirigeables, et c'est là qu'en 1884 il mit au point le dirigeable « la France » qui accomplit le premier vol en circuit fermé.

En même temps Manet venait séjourner à Bellevue, les hauteurs de Meudon se couvraient de constructions, la duchesse de Galliera couronnait Fleury des énormes édifices charitables que vous connaissez, qui sont plus louables dans leur conception que dans leur architecture, et ces hauteurs voyaient un habitant célèbre en la personne de Rodin. C'est en 1895 que Rodin acheta sur les hauteurs une petite maison de pierres et de briques d'où se découvrait une vue splendide, et c'est là qu'il fit remonter les ruines du château d'Issy-les-Moulineaux, également brûlé pendant la guerre de 1870, et dont il avait arraché quelques morceaux aux démolisseurs. Rodin revenait très souvent le soir à Meudon, après sa journée passée à Paris. Il empruntait souvent le bateau-mouche, pareil à quelque dieu marin penché sur les eaux, et d'autres jours il restait au contraire dans son atelier de Meudon à faire travailler toute une pléiade d'élèves

et de praticiens qui s'appelaient Bourdelle, Drivier, Despiau, Pompon. C'est là qu'il entreposait ses œuvres, et en particulier le Balzac refusé par la Société des Gens de Lettres. C'est là qu'il recevait une quantité d'amis, d'amies, d'admiratrices, au grand dam de la campagne dévouée qui veillait sur sa maison et sur sa vie, Rose Beuret. Cette Rose Beuret qu'il s'est tout de même décidé à épouser quinze jours avant sa mort, et quelques mois avant sa mort à lui-même. Rodin est mort en effet le 17 septembre 1917 dans sa maison de Meudon et on l'y a enterré sous la statue du Penseur. Rodin avait séjourné à Meudon, dans la ferme de Grange-Dame-Rose, et y avait composé « l'Envoi à la France ».

J'ai déjà un peu abusé de votre patience, mais je voudrais tout de même dire un mot du Meudon de l'entre-deux guerres et même de l'après-guerre, car c'est un des privilèges de notre ville que d'avoir continué à attirer les écrivains, les artistes, les philosophes. Parmi eux il faut citer la maison du 10, rue du Général-Gouraud, où pendant vingt ans ont vécu Jacques et Raïsa Maritain qui, de leur maison, ont fait un véritable centre de philosophie spiritualiste, y recevant tous les dimanches des amis qui s'appelaient Igor Stravinski, Rouault, Chagall, Auric, Jean Cocteau. C'est là la suite d'une de ses visites à Meudon que Jean Cocteau se convertit, conversion qui n'allait pas durer très longtemps, mais qui nous a tout de même donné ces deux morceaux importants de notre littérature que sont la lettre à Jacques Maritain et la réponse à Jean Cocteau.

Et puis, Meudon devint également ville d'artistes, et même artistes novateurs. Il faut rappeler ici le nom de Théo Van Doesburg, peintre et architecte d'origine hollandaise, qui fut à la pointe du mouvement abstrait, auquel le musée Boymans de Rotterdam vient de consacrer une très grande exposition. C'est Théo Van Doesburg qui dessina lui-même les plans de la maison qu'il se fit construire rue Charles-Infroy et cette maison a été il y a quelques années classée Monument Historique. D'ailleurs, Meudon est un haut lieu de l'architecture moderne. André Bloc, Jean Prouvé y ont construit des bâtiments bien connus.

C'est également à Meudon, je devrais plutôt dire à Clamart, puisque c'est rue des Châtaigniers, mais enfin c'est vraiment juste à la limite, qu'était venu s'établir le peintre, le sculpteur Jean Arp.

Jean Arp a vécu vingt ans à Meudon. Il y a élaboré le plus clair de son œuvre, et c'est en souvenir de son séjour à Meudon que sa veuve nous a très récemment donné, très belle donation, tout un choix d'œuvres de Jean Arp, que nous avons installée avec joie au musée de Meudon. Le grand sculpteur espagnol Mateo Hernandez a aussi habité Meudon, où il est mort en 1949.

Aujourd'hui Meudon est encore la résidence d'artistes célèbres. Je n'en citerait que deux, le peintre abstrait Magnelli qui habite à côté de la gare de Bellevue, et le sculpteur Stahly qui habite rue du Bassin. Si l'on revient aux écrivains, il faut noter aussi que c'est à Meudon que Louis-Ferdinand Céline a achevé une existence combien agitée. Vous savez qu'après des années d'ailleurs extrêmement pénibles passées au Danemark en butte à une réprobation quasi générale, Céline a fini par obtenir l'autorisation de revenir en France et là il est venu s'installer dans un pavillon délabré, dominant la route des Gardes, avec un petit jardin escaladant la colline dans lequel se trouvait un cèdre magnifique, et là, Louis-Ferdinand Céline qui à l'état civil était le docteur Destouches, a repris ses consultations, se faisant le médecin des pauvres, refusant de se faire payer, et écrivant ses derniers livres : « D'un château à l'autre » et « Rigodon » qui vient de paraître. Sa veuve m'a raconté que quand il a écrit le mot « Fin » en bas de la dernière page, il s'est retourné vers elle et il lui a dit : « Eh bien maintenant je n'écrirai plus, j'ai dit tout ce que j'avais à dire, je ne veux plus écrire, on va faire autre chose maintenant, nous voyagerons, nous ferons autre chose »;

M. Huré remercie M. Georges Poisson en ces termes :

Cher Monsieur Poisson,

Vous avez, comme l'an dernier, tenu votre auditoire sous le charme... Comme

le soir même il était mort, et quelques mois plus tard d'ailleurs sa maison a été dévastée par un incendie. Une grande partie de ses papiers, de ses manuscrits a disparu. C'est une fin assez célinienne qui lui aurait peut-être plu.

C'est le dernier personnage de l'histoire de Meudon que je voulais évoquer et je me contenterai, pour terminer si j'ose dire, de vous dire quelques mots de cette vieille maison qui abrite le musée de Meudon et que nous essayons depuis quelques années de rénover, de transformer, et à laquelle nous essayons de rendre un aspect intérieur décent malgré des ressources plus que modiques, et je dois dire que cette année 1969 a tout de même réalisé un très net progrès. Grâce à des aides bénévoles, grâce aussi à des concours financiers, nous avons pu franchir une étape importante, nous avons pu installer de nouvelles salles dans ce musée qui a bénéficié ces derniers mois de donations importantes.

Nous avons pu présenter une exposition dans l'Orangerie, car nous avons établi une liaison directe entre le musée et l'Orangerie et nous souhaitons que cette porte ainsi ouverte ne se referme pas, et c'est également dans l'Orangerie, comme M. le président Joseph Huré vous l'a dit tout à l'heure, que nous allons ce mois-ci organiser des concerts de musique qui sont organisés par mon ami Jantzen. Voilà quatre ans que dans l'Orangerie de Meudon nous lançons des concerts qui ont déjà eu l'approbation d'un très nombreux public, et c'est par conséquent un signe de vitalité, non seulement de notre société, mais de notre

l'an dernier les applaudissements si nourris qui viennent de saluer votre exposé montrent à l'évidence qu'il a été très apprécié de tous ceux qui l'ont entendu.

Comment en serait-il autrement ? Le dessert de notre réunion fut un régal...

commune tout entière.

On vous a parlé tout à l'heure de la restauration de ce domaine de Meudon, de la restauration de la Perspective, de la nécessité de faire de ce domaine de Meudon un domaine public. Je tiens à dire avec une certaine fierté que ce sont les Amis de Meudon qui, les premiers, ont émis cette idée et qui ont accroché ce grelot que nous sommes très contents de voir tinter et je souhaite très vivement que les projets élaborés se réalisent, et aussi, si nous voulons terminer en unissant le passé et le présent, je vous ai parlé du passé, vous avez entendu avant moi beaucoup d'orateurs parler du présent; je crois très fermement que le passé n'est pas l'ennemi du présent, qu'ils doivent en quelque sorte marcher la main dans la main, qu'ils doivent s'appuyer l'un sur l'autre.

Je crois que l'urbanisme est un art de composition qui doit fondre dans un ensemble harmonieux, ce qu'il est nécessaire de conserver de notre capital artistique, historique et naturel, et ce qu'il est nécessaire de construire ou d'embellir pour la vie des hommes.

Je crois que tout ceci doit être fondu dans une composition d'ensemble et si vous voulez, pour vous proposer une conclusion qui soit un peu d'actualité, j'ai vu, vous avez tous vu sur des panneaux électoraux ces derniers temps, une devise dont je ne veux pas savoir quel en était l'auteur, quel en était le parti qui l'a proposée. Cette devise c'était : « Continuité et Progrès ». Je pense que, sans intention politique aucune nous pourrions la reprendre pour notre ville de Meudon.

Vous avez joint pour nous l'agréable à l'utile. Vous nous avez intéressés en nous instruisant... et vous nous avez donné de nouvelles raisons d'admirer et d'aimer la cité que nous avons choisie comme point d'attache de notre vie.

De tout cœur merci.

# Garage Rabelais

## CITROËN

MEUDON-VILLE  
MEUDON-LA-FORÊT

**SERVICE COMMERCIAL**  
**ATELIERS**  
**STATION SERVICE**

31 et 33, Bd des Nations-Unies  
MEUDON Téléph. 027-15-41

## DROGUERIE

## C A D E A U X

Ménage - Vaisselle  
Verrerie - Plastique  
Brosserie - Entretien  
Peinture - Papiers peints  
Quincaillerie - Electricité

## Maison HUTTE

35, rue de la République  
**92 - MEUDON**  
Tél. : 027-13-81



**111, Rue de Paris (derrière l'Eglise)**  
**MEUDON - Tél. 027-13-53**

Productions : Gascoin, Epeda, Ducal  
Simmons, Zol, Féro.

**GARANTIE DES MARQUES**  
**GARANTIE DES PRIX**

## Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Réunion du 26 Septembre 1969, à 21 h., chez M. HURÉ, Président

*Présents* : M<sup>me</sup> Giry-Gouret, M<sup>lle</sup> Auboyer, Mauriange, MM. Puaux, Huré, Julien-Laferrière, Général Brunet, Ader, de Cagny, Chevallier, Jantzen, Odier, Rimsky, Roux-Devillas, Sabatier, Soulé, Susse.

*Excusés* : MM. Dobel, Bâcle, Berger, Cossé, Gauer, de Gonneville, Guislain, Laurent, Linon.

*Absents* : MM. Bégué, Coup de Fréjac, Gourmelen, Ronssin, Sentis, Watine.

\*\*

1° Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

A la demande de plusieurs administrateurs, il est convenu que les réunions auront dorénavant lieu non plus le dernier vendredi mais le dernier jeudi du mois.

2° L'Assemblée Générale s'est tenue le 7 juin 1969. Il y avait environ 70 participants; un peu moins que l'an dernier. Mais une discussion très animée et utile a eu lieu. Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité. La conférence de M. Poisson a été fort intéressante et très applaudie.

3° M. Huré fait part de l'attribution par la municipalité d'une subvention de 500 F, qui s'ajoute à une subvention du Conseil Général de 100 F. Il est chargé de remercier M. le Maire.

La cotisation 1969 a été payée par 230 membres.

Compte tenu des sommes que le Comité doit à l'Administration pour le paiement de la T.V.A. sur ses recettes de publicité et aux Amis de Meudon pour la participation au déficit d'un Concert du Festival, l'encaisse nette est actuellement de 2.600 F.

M. Susse voudra bien joindre au pro-

chain Bulletin (qui comprendra le compte rendu de l'Assemblée Générale et celui de la réunion du 26 septembre) un rappel individuel aux membres qui ne se sont pas encore acquittés de leur cotisation, dont la liste lui sera donnée par M. de Gonneville.

4° M. Huré indique que le Concert du Festival auquel le Comité avait donné sa caution, s'est soldé par un déficit dont le Comité doit payer sa part qui est de 181,77 F.

### 5° Plan d'urbanisme :

M. Huré remercie M<sup>lle</sup> Mauriange et M. Soulé d'une part, M. Bâcle d'autre part, pour leurs documents sur les sentiers de certains quartiers de Meudon et sur les cèdres de Bellevue. Il les transmettra à M. Dottelonde.

Il donne lecture du texte ci-dessous qu'il a également adressé à M. Dottelonde pour synthétiser, à la suite des examens qui ont eu lieu lors des réunions précédentes, les recommandations du Comité en ce qui concerne le futur plan d'urbanisme :

« Le Conseil du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, interprète de ses 300 adhérents cotisants qui se sont justement groupés pour que certaines valeurs essentielles soient sauvegardées dans le Meudon futur, et agissant ainsi au cœur même de sa vocation, demande avec toute l'insistance possible :

a) Que le Meudon futur ait l'aspect d'une cité largement résidentielle composée en majeure partie d'habitations individuelles avec jardin.

b) Que sous le régime du plan d'urbanisme les autorisations de construire des logements à Meudon soient accordées dans le cadre de l'augmentation de la population prévue par l'Administration (soit 10 % en 30 ans à partir de main-

tenant), cette augmentation ne couvrant que les nouveaux arrivants et des reports pouvant être effectués d'une année sur une autre.

Que pendant la période actuelle antérieure à l'application du plan d'urbanisme, la Municipalité examine avec une rigueur toute particulière les nouvelles demandes de permis de construire de manière à ne pas prendre une avance excessive sur la cadence prévue, comme il semble bien qu'elle soit en train de le faire.

Que les coefficients limites d'occupation des sols à Meudon, actuellement de 1,10 pour la zone d'habitations denses et commerces, 0,90 pour la zone d'habitations collectives avec espaces verts, et 0,45 pour la zone d'habitations basses avec jardin, soient diminués dans toute la mesure du possible — ce qui cadre avec l'objectif du paragraphe précédent — et rapprochés des limites que le Comité des Sites avait recommandées dans son Assemblée Générale de 1967 (35 logements à l'hectare pour les habitations collectives avec espaces verts et 15 logements à l'hectare pour les habitations basses avec jardin).

c) Que soient respectés les derniers décors de l'ancien Meudon : témoins du passé glorieux (listes données dans les Bulletins du Comité n° 6 et 10), ensembles pittoresques (place du Val...), cèdres et arbres similaires particulièrement nobles.

d) Que les rues ne servent pas de garages, et que la circulation automobile reste presque uniquement locale, les axes généraux devant passer à l'extérieur, à l'exception des deux liaisons : Sèvres-Clamart par le boulevard Verdi-de-Saint-Julien, la gare de Meudon-Val Fleury et l'avenue Adolphe-Schneider à Clamart et Issy-les-Moulineaux - Sèvres par la route du Bas-Meudon.

Que le stationnement des voitures soit obligatoirement situé à l'intérieur des propriétés et à l'abri des regards depuis la rue. Pour cela il serait nécessaire d'imposer :

deux emplacements de voitures par logement dans le secteur d'habitations basses avec jardin;

un emplacement et demi par logement dans le secteur d'habitations collectives avec espaces verts.

Dans les deux secteurs, un emplacement au moins devrait être obligatoirement incorporé au logement.

Que, en outre, des emplacements de stationnement soient fournis en nombre suffisant au voisinage des gares, des centres commerciaux, des églises, etc...

e) Que la circulation pédestre soit facilitée par la conservation des sentiers subsistants qui, avec leurs noms pittoresques, concourent à la personnalité de la cité dont la physionomie ancestrale doit être protégée.

f) Que la conservation des arbres et des îlots de verdure, déjà en partie compromise, soit assurée aussi complètement que possible, non seulement par le respect des coefficients d'occupation des sols, mais aussi par l'interdiction absolue de détruire des arbres de plus de 30 ans sans autorisation de la mairie et par l'obligation de replanter au moins autant d'arbres qu'il en a été abattu.

g) Que l'on veille à l'aspect des constructions même individuelles (rapport entre la hauteur et la longueur des bâtiments, matériaux employés, etc...).

h) Que l'ensemble historique et esthétique, presque unique en France, que constitue la Grande Perspective qui va de l'avenue du Château aux côteaux de Meudon-la-Forêt et Clamart soit rénové puis entretenu avec un soin digne de sa valeur, en particulier que l'élargissement prévu de la RN 306 ne soit pas visible à l'intérieur de cette Grande Perspective.

i) Que le plan d'urbanisme définisse les limites, par rapport à la forêt, de la zone destinée à l'urbanisation et aussi celles d'une zone de transition avec la forêt qui devrait être soumise à certaines règles bien précises.

j) Que les centres commerciaux existants actuellement (Meudon-Centre, Meudon-la-Forêt, Val Fleury, Stalingrad, Bas-Meudon) soient maintenus et développés au fur et à mesure des besoins, l'accent étant toutefois mis particulièrement sur ceux de Meudon-Centre. Bel-

levue et Meudon-la-Forêt.

f) Que le Bas-Meudon soit rétabli en un quartier d'habitations, avec peut-être un collège technique, aussitôt après le départ prévu depuis 30 ans de l'Usine Renault. »

Le texte est définitivement approuvé après un nouvel échange de vues portant surtout sur le paragraphe b).

M. Julien-Laferrière signale en particulier que dans certaines agglomérations de la banlieue lyonnaise on ne dépasse pas six logements à l'hectare.

En ce qui concerne les disponibilités qui subsistent pour les permis de construire avec la règle indiquée au 1<sup>er</sup> alinéa du paragraphe b) :

— les projets en cours pour Meudon-la-Forêt, qui doivent porter sur à peu près 500 logements, soit 2.000 nouveaux habitants, absorbent toute la marge d'augmentation prévue. Mais c'est naturel car ils absorbent aussi la place disponible;

— pour Meudon proprement dit, les permis de construire à l'examen ou en cours d'utilisation doivent couvrir également environ 500 logements, avec 2.000 habitants supplémentaires, ce qui fait donc plus de la moitié de la marge d'augmentation prévue : 3.500 personnes pour dix ans. Il est donc bien urgent de freiner. C'est une des questions que M. Huré compte soumettre à M. le Maire aussitôt que celui-ci aura repris ses fonctions.

MM. Odier et Rimsky indiquent que la municipalité est tout à fait d'accord avec ce vœu du Comité.

M. Huré rend compte de ses conversations téléphoniques avec MM. Dottelonde et Sato.

M. Dottelonde lui a dit qu'il ne pouvait pas entretenir à présent le Comité des « documents de base » qu'il prépare, car il n'a pas l'autorisation de le faire, ni de l'Administration, ni de la Mairie.

M. Sato lui a dit :

- que la municipalité a, comme il le fallait, précisé ses options sur un certain nombre de points;
- que M. Dottelonde devrait avoir beaucoup avancé son travail à la fin de l'année;
- que lui-même ne voit aucune objection à ce que M. Dottelonde fasse dès maintenant le point avec nous;
- qu'il compte avoir prochainement un entretien avec M. Leduc;

- et que parmi les problèmes à résoudre il y a toujours celui du passage d'une voie routière à travers une partie de Meudon.

M. Huré verra très prochainement M. Dottelonde (1) et M. Leduc. Il cherchera à savoir exactement où M. Dottelonde en est et quand il pourra faire devant le Comité l'exposé prévu.

M. Ader se demande si le Comité des Sites ne devrait pas prendre l'initiative d'une réunion-conférence au sujet du plan d'urbanisme qui serait présidée par M. Leduc, au cours de laquelle les principes du plan futur seraient exposés par M. Dottelonde.

Finalement, cette idée n'est pas retenue pour l'instant.

*6<sup>e</sup> Avenue du Château et Grande Perspective :*

M. Huré annonce deux mauvaises nouvelles en ce qui concerne l'avenue du Château et la Grande Perspective.

Au cours de la « razzia » qui est intervenue cet été, les crédits prévus pour le démarrage de la rénovation de l'avenue du Château ont été enlevés.

Le projet de M. Remondet a été soumis de nouveau à M. Bruneau qui, malgré les compléments qui y ont été apportés sur son initiative, ne lui donnerait pas encore avis favorable.

Il ne semble pas que quelque chose ait été fait jusqu'à présent pour préparer le projet de rénovation de la Grande Perspective dont on espérait qu'il pourrait être incorporé au VI<sup>e</sup> Plan.

Il faut reprendre à zéro tout le travail de démarches et d'incitation.

Pour commencer, MM. Huré, Guillaud, Julien-Laferrière et Berger ont vu M. Mougins qui leur a confirmé ce qu'ils avaient appris par ailleurs.

Ils ont pris rendez-vous avec M. Dussaule (2), sous-directeur de l'Architecture au Ministère des Affaires Culturelles, et orienteront suivant ses conseils leurs efforts ultérieurs.

(1) MM. Huré et Julien-Laferrière ont vu M. Dottelonde et Bouzemberg qui ont éclairé pour eux les points jusque-là obscurs et leur ont exprimé leur gratitude pour l'aide que leur apporte le Comité des Sites, notamment par son vœu repris dans ce compte rendu.

(2) MM. Huré, Julien-Laferrière et Berger ont vu M. Dussaule qui leur a donné très bon espoir que les travaux de l'avenue du Château puissent commencer tout au début de 1977.

Un échange de vues s'institue.

En ce qui concerne l'avenue du Château on insiste sur l'urgence du démarrage des travaux, sur la nécessité de remplacer les arbres morts à l'entrée de l'avenue et sur le danger que représente pour les arbres qu'il enserme le bétonnage exécuté à l'entrée du restaurant de La Martinière.

En ce qui concerne la Grande Perspective, M. Piaux signale qu'il faudrait savoir si pour les classements l'Administration a à prendre l'avis d'un organisme consultatif.

Pour obtenir l'allocation de crédits pour l'avenue du Château et aussi pour la Grande Perspective, il va falloir naturellement s'adresser très haut... On évoque les possibilités d'appui que l'on pourrait recevoir de M. le député Labbé et de M. Jean-Paul Palewski (président de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France). M. Julien-Laferrrière a appris qu'un Meudonnais avait été récemment au Cabinet de M. Michelet.

M. Julien-Laferrrière s'entretiendra avec M. Odoul des questions du bétonnage effectué par le restaurant La Martinière et de l'enlèvement des arbres morts.

M. Julien-Laferrrière a appris que, contrairement à ce qui nous a été promis, la plantation de remplacement dans l'avenue Marcellin-Berthelot n'a pas été inscrite au budget complémentaire de la ville. MM. Odier et Rimsky vont faire le nécessaire pour que cette omission soit réparée.

#### 7° Aile des Bains du Château de Bellevue :

M. Huré signale que le ravalement qu'il lui avait demandé a été exécuté par le promoteur...

M. Julien-Laferrrière fait remarquer qu'il faudrait bien également repeindre les boiseries et les grilles des fenêtres. On suggère de proposer aux jeunes de Meudon d'exécuter ce travail (1).

(1) M. Huré a eu du locataire, M. Audigé, l'autorisation de principe de passer chez lui pour effectuer de l'intérieur ce qui ne pourrait pas l'être de l'extérieur.

#### 8° Commission des Sites des Hauts-de-Seine :

M. Huré indique ce qui s'est passé à la dernière réunion de la Commission des Sites des Hauts-de-Seine pour ce qui intéresse Meudon.

Un laboratoire d'astro-physique va être construit dans la partie des jardins du Château de Meudon qui est utilisée par le Collège de France et interdite au public. Il s'agira de deux bâtiments composés d'un sous-sol enterré, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. La Commission des Sites n'a pas fait d'objection à ce projet, étant entendu que ce sera la dernière construction effectuée dans les jardins en question et que les possibilités de passage dans les bois de Meudon qui pourraient être ouvertes aux camions des entreprises n'auront qu'un caractère provisoire.

Le Ministère de l'Agriculture, sur l'intervention de l'Elysée, a enjoint aux Eaux et Forêts de remettre 6.000 m<sup>2</sup>, prélevés sur les bois de Meudon, à l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés des Hauts-de-Seine.

Un premier emplacement n'est pas disponible. On pense à un second.

La Commission des Sites a pris nettement position contre ce changement d'affectation d'une surface plus ou moins boisée qu'il faut absolument sauvegarder. Elle a prévu de recommander en remplacement qu'on étudie les possibilités de la propriété Hugo actuellement à vendre. nettement position contre cette amputation d'une surface boisée qu'il faut absolument sauvegarder. Elle a prévu de recommander en remplacement qu'on étudie les possibilités de la propriété Hugo actuellement à vendre.

MM. Odier et Rimsky signalent alors que la municipalité est en pourparlers avec le Ministère de l'Education Nationale pour faire construire dans cette propriété un lycée technique ou un collège technique, ce qui serait possible sans toucher au Manoir de Villebon et à ses dépendances... Il faudrait alors essayer de faire classer celui-ci (M. Roux-Devillas précise qu'il a été autrefois propriété de la Couronne et qu'il pourrait donc être classé « Palais Nationaux » pour qu'un terme soit mis à sa dégra-

dition continuelle. La question sera évoquée avec M. Dussaule.

M. Rimsky suggère différents emplacements pour le projet de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés. M. Huré en prend note, étudiera les autres possibilités avec MM. Berger et Jantzen et se propose ensuite de faire des propositions à la Préfecture des Hauts-de-Seine.

A propos du Manoir de Villebon, MM. Julien-Laferrrière et Rimsky signalent qu'ils croient que finalement l'auto-route épargnera et la maison forestière et les cèdres fameux.

#### 9° Meudon-la-Forêt :

M. Sabatier indique que la situation qui laissait tant à désirer s'est améliorée.

Il va demander au représentant local de la SINVIM que celle-ci fasse disparaître sans plus tarder les bâtiments (appartement témoin et bureau de vente) en très mauvais état qui défigurent une entrée de Meudon-la-Forêt.

M. Huré s'offre à intervenir si M. Sabatier n'obtient pas satisfaction.

#### 10° Bruits du Bas-Meudon :

Les efforts de M. Labbé n'ont pas été sans résultat. M. le Ministre Chalandon est intervenu et la Régie a demandé un permis de construire pour les bâtiments qu'elle a commencé à édifier il y a plusieurs mois déjà.

Mais tout cela ne diminue pas la gêne des bruits qui devient de plus en plus sensible. M. Rimsky va insister pour que la municipalité prenne une position énergique et s'attaque aux bruits eux-mêmes pour que ses administrés du Bas-Meudon bénéficient à nouveau du droit au repos.

#### 11° Abreuvoir :

M. Piaux demande quand les magasins provisoires seront retirés et l'abreuvoir aménagé.

M. Rimsky pense que les crédits pourront être prévus au budget de l'année prochaine.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 4 décembre à 21 heures, chez M. Huré.

b  
p c

# BANQUE PARISIENNE de CREDIT

AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE

Capital et réserves : 27 millions

Siège Social : 56, rue de Châteaudun, Paris 9<sup>e</sup>

## AGENCE DE MEUDON

ouverte du mardi au samedi inclus de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. 15

Gare S.N.C.F. Meudon-Val-Fleury - 22, Place Henri-Brousse - Tél. 626-04-10 & 626-05-31

Cabinet

# J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

C<sup>ie</sup> La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République  
Meudon**

**Tél. 027-16-13**

## HORLOGERIE

## BIJOUTERIE

ARTICLES POUR CADEAUX

Concessionnaire Jaeger, Zénith, Lip, Yéma

Atelier de réparations rapides et soignées

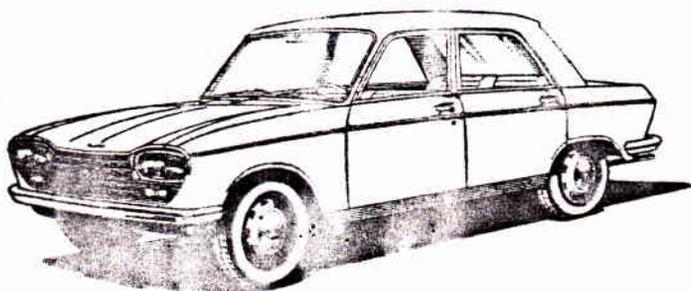
# GÉNEAU

22, rue de la République

92 MEUDON - Tél. 027-12-09

C.C.P. Paris 15526-96 - R.C. Versailles 66 A 1213

# COUSSEDIÈRE & C<sup>ie</sup>



EXCLUSIF

## PEUGEOT

pour MEUDON-BELLEVUE - MEUDON-LA-FORÊT

STATION-SERVICE - ATETIER SPÉCIALISÉ

PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

2 ter, rue Banès, Meudon - Tél. 027-12-25